

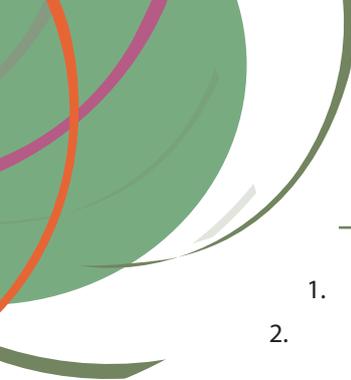
RAPPORT D'ACTIVITES 2011



TABLE DES MATIÈRES

ACTIONS MENÉES EN 2011

I. ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AINSI QUE COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE CADRE DES PLANS LOCAUX D'INTÉGRATION	5
1. Accompagnement des initiatives locales (AIL) de développement social	5
2. Accompagnement des initiatives locales (AIL) en matière de communication	7
3. Coordination des activités d'intégration dans le cadre des Plans Locaux d'Intégration (PLI)	7
II. PROMOTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET POLITIQUE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET DES ÉCHANGES INTERCULTURELS	15
1. Promotion des échanges interculturels et du respect des différences	15
2. Développement d'activités d'intégration en matière de santé	15
3. Apprentissage du Français Langue Etrangère	16
III. COORDINATION DE L'ACCUEIL, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT ET INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES INSTALLÉES DEPUIS PEU EN RÉGION WALLONNE	17
1. Plateforme sociojuridique	17
2. Permanences sociojuridiques	19
IV. FORMATION DES INTERVENANTS AGISSANT DANS LE SECTEUR DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET DIALOGUE INTERCULTUREL	19
1. Formation « gestion de la diversité interpersonnelle et interculturelle au sein d'un projet communautaire », destinée au personnel du Plan de Cohésion Sociale de Châtelet	19
2. Formation « concept et valeurs » au bénéfice de l'équipe du CRIC et des membres partenaires du réseau du CRIC	20
3. Formation des acteurs de première ligne du CRIC en matière d'insertion professionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère »	20
4. Organisation de journées de présentation d'outils pédagogiques	20
5. Organisation de rencontres thématiques	21
6. Formation « professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) »	21
7. Récolte sur le plan local des données statistiques disponibles ;	22



V. ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DE PREMIÈRE LIGNE INDISPENSABLES À LA RÉALISATION DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION 23

1. Insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère 23
2. Permanences ISP 24

VI. PARTENARIATS NATIONAUX 26

VII. DISCRI - DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI AUX CENTRES RÉGIONAUX 28

PERSPECTIVES 2012

I. ACTIONS FIPI 29

1. Coordination d'un projet FLE enfants et adolescents 29
2. Conception d'outils pédagogiques 30
3. Journées de présentation d'outils pédagogiques 30
4. Micro-projets thématiques en lien avec les missions du CRIC 30
5. Actions de sensibilisation 30
6. Maillage associatif 31
7. Identification des indicateurs de programmation d'impulsion d'une politique de l'immigration 31

I. ACTIONS HORS FIPI 35

1. Santé 35
2. 3^e âge de l'immigration 35
3. Insertion socioprofessionnelle 36
4. Communication et diffusion 38
5. Communication intercentres 39
6. Rencontres thématiques 39
7. Accompagnement d'initiatives locales 40
8. Sensibilisation interculturelle 40
9. Formation 40
10. Outils pédagogiques 41
11. Culture 41
12. Développement d'un Plan Local d'Intégration 42
13. Initiatives menées dans le cadre du co-développement 42
14. Concertation intercentres 43
15. Transnational 43

INTRODUCTION

L'année 2011 a démontré, une fois encore, l'importance du rôle du CRIC sur un territoire qui recouvre une large diversité de populations, avec ses particularités, ses besoins, ses richesses, et bien entendu ses attentes.

L'adéquation entre les missions du CRIC et les besoins des opérateurs et du réseau associatif s'est concrétisée par de nombreuses sollicitations dont le centre a fait l'objet, par l'intérêt du réseau pour les constats faits par le CRIC, et de nombreuses collaborations et actions menées en partenariat.

Notre offre de service s'est révélée cohérente avec les besoins et attentes de nos publics.

Concrètement, la collaboration avec certains Plans de Cohésion sociale, s'est vue amplifiée alors que de nouvelles collaborations voyaient aussi le jour (par exemple, le PCS qui réunit les communes de Lobbes, Thuin et Ham-sur-Heure).

En matière d'initiatives locales de développement social, nous avons constaté que les associations portées par des migrants se font de plus en plus nombreuses. Ces initiatives s'adressent aux migrants, avec un souci particulier d'amener à une plus grande participation de ses publics à la vie locale et à la mobilisation autour d'initiatives visant le soutien et l'amélioration des conditions de vie au pays d'origine.

Cette forme de solidarité « Nord-Sud » a engendré pour le CRIC une nouvelle forme d'accompagnement. En effet, les porteurs de ces projets sont souvent en attente d'outils leur permettant une plus grande efficacité, d'une plus grande professionnalisation de leur action.

2011 fut aussi l'année d'initiatives novatrices, ceci peut être lié aux profils des porteurs de projets parmi lesquels nous avons identifié des porteurs plus jeunes et féminins, sensibilisés par des réalités qui les préoccupent et les touchent particulièrement.

Auprès d'eux, notre tâche a consisté à ce qu'ils s'inscrivent dans la dynamique associative locale, à susciter et faciliter des partenariats, à favoriser la mixité auprès de leur public et à les inviter à intégrer la dimension interculturelle dans leurs projets.

Nous l'avons constaté, les portes d'entrée dans la dynamique associative locale sont sans conteste les plateformes, les formations et l'accompagnement offert par le CRIC, lieux de concertation et de mutualisation de compétences, sans lesquels la professionnalisation de ces nouveaux opérateurs serait moins efficiente.

Outre l'intérêt des membres de notre réseau, nous constatons, notamment au travers de l'augmentation de la fréquentation de notre site internet, que nos actions sont connues bien au-delà de notre territoire habituel et bien au-delà de notre réseau traditionnel.

Un autre élément, qui laisse à penser que l'interculturalité concerne de plus en plus de monde est la présence accrue et significative de la presse lors de nos activités, assurant un relai non négligeable en matière de sensibilisation du grand public.

Ce concept d'interculturalité, en lien direct avec l'accueil des primo-arrivants, tel que repris dans la note d'orientation de la Région wallonne, nous a invités en 2011 à outiller et appréhender les partenariats potentiels avec les services déjà actifs en la matière.

Concrètement, certains Plans de Cohésion sociale nous ont sollicité pour la mise en place de formation à l'interculturalité, d'autres collaborations se sont confirmées au travers de sous-commissions, telle que celle liée à la mobilité, auprès du PCS de Charleroi.

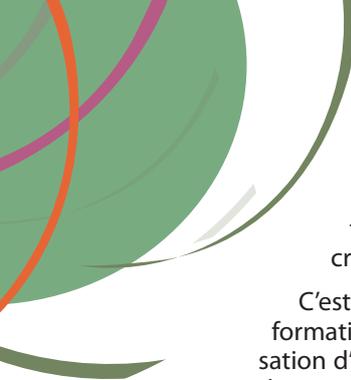
Quant à nos permanences, telles que celles liées à l'emploi et aux aspects socio-juridiques, initiées par le CRI, et assurées totalement ou partiellement par d'autres opérateurs, elles ont rencontré un vif succès qui s'est traduit dans la pratique, par une nette augmentation de la fréquentation.

Quant aux besoins identifiés, et qui restent d'actualité, ils sont en lien direct avec le parcours d'insertion sociale et professionnelle, ou l'on retrouve le Français langue étrangère (FLE), l'interprétariat social, le premier accueil des primo-arrivants et l'accès à l'emploi et à l'éducation.

A ces besoins, nous avons tenté de répondre au questionnement que cela suscite, en organisant des rencontres thématiques, dont les thèmes n'avaient jusqu'ici rencontrés qu'un faible intérêt, et qui à l'heure d'aujourd'hui, ont prouvé leur pertinence, je cite pour sujet, les réalités liées aux populations roms, qui nécessitent à elles seules, une considération à part entière par les travailleurs sociaux de proximité.

Alors que ces besoins ont été identifiés, nous nous sommes aussi penchés sur les populations qui sont trop souvent oubliées, en l'occurrence, les jeunes et moins jeunes, les MENA (mineurs étrangers non accompagnés), les personnes du 3^{ème} âge, pour lesquelles nous avons formulé quelques recommandations qui seront intégrées au mémorandum des CRI, prévu en 2012, dans le cadre des élections communales.

Outiller les opérateurs locaux et les étudiants, tout comme actualiser les acquis du personnel du CRIC, reste notre préoccupation, en favorisant une accessibilité aux



informations et formations en matière d'interculturalité.

C'est à ce titre que notre centre de documentation accentue ses recherches documentaires et statistiques, constitue des dossiers thématiques et travaille en étroite concertation, avec l'équipe du cric et le groupe intercentres « Documentation ».

C'est toujours avec cette même volonté, que les CRI ont mis en place, en concertation avec le DISCRI, une formation intitulée « Concepts et valeurs ». Initialement réservée au personnel des CRI, et visant l'harmonisation d'une terminologie propre à notre secteur, nous l'avons rendue accessible également aux membres de notre réseau désireux d'y participer.

Notre action, nous le savons, doit s'inscrire dans la durée, et toujours en phase avec la politique d'accueil des primo-arrivants, l'actualité, la législation et le public entrant sur notre territoire.

C'est à cela que nous nous attellerons durant l'année 2012, en réunissant toutes les compétences pour contribuer à la campagne de sensibilisation au droit de vote des étrangers, et développer le Dispositif d'accueil des primo-arrivants, dont le pilotage est confié aux Centres régionaux d'intégration.

Chantal Gosseau

ACTIONS MENÉES EN 2011

I. ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AINSI QUE COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE CADRE DES PLANS LOCAUX D'INTÉGRATION

1. Accompagnement des initiatives locales (AIL) de développement social

Le travail d'accompagnement des initiatives locales s'amorce lorsqu'une personne ou groupe de personnes, constitué en asbl ou pas, décide d'initier une collaboration visant en tout ou partie à agir au profit des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Ces personnes peuvent faire appel au département Accompagnement des Initiatives Locales afin de/d' :

- Se structurer en association ;
- Définir et clarifier leur projet ;
- Evoluer et élargir leurs missions et actions de terrain ;
- Améliorer les compétences des intervenants ;
- Identifier des pistes de financement et les diffuser (FIPI, Fondation Roi Baudouin, Région wallonne,...)
- Identifier des relais, des partenaires, des interlocuteurs, des personnes ressources ;
- Permettre l'intervention des autres départements du CRIC (communication, formations,...).

Le département AIL assure également le rôle d'interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local, via notamment les Plans de Cohésion Sociale (PCS) et le Plan Local d'Intégration (PLI). C'est ainsi que le département AIL participe à certaines plateformes du PCS et est actif en assurant les relais de proximité vers le PLI.

Le Département des Initiatives Locales travaille également à la mise en réseau associative en orientant les associations vers :

- Les associations et services d'un même quartier ;
- Les associations et services développant le même type de projets ;
- Les coordinations des écoles de devoirs, de Français Langue Etrangère ;
- Les plateformes coordonnées par le CRIC ou par d'autres opérateurs (plateforme FLE, Mobilité,...) ;

A titre d'exemples, les associations et départements suivants ont bénéficié de l'accompagnement du CRIC au cours de l'année 2011 dans divers domaines énoncés précédemment : ASBL A+, Association Culturelle Kurde (Académie de recherche en sciences sociales sur la Mésopotamie), AIDN Tontoni, Service Egalité des chances de la Ville d'AISEAU, Centre Culturel ALEVI, All Juste, Accueil et Promotion des Immigrés, ASECAC, Bruxelles Vivre Ensemble, Cinéma Le Parc, Collectif des Femmes Africaines du Hainaut, CHU (service de médiation interculturelle de l'ISPPC), CPAS de Châtelet, Comité Amérique Latine, Comité de Quartier Charleroi Nord, CUNIC, asbl D COLE, Centre Ener'J, Espace Citoyen de Dampremy, Espace Citoyen de la Porte Ouest, Espace Jeunes, Femmes Africaines, FUNOC, Human Rights Watch, IERFA, KARIBU, La Chrysalide, La Boîte à Musique, GIRB, LALI, MADO, Maison de Jeunes de Couillet, Mobil'Insert, MOC, Médecine pour le Peuple, Objectif Emploi, Observatoire de la cohésion sociale, ORS, Pays de Geminicum, PMS III, Point Jaune, Respect Seniors, Sambraisie, Soleil Levant, Solidarité Camerounaise du Hainaut, TEP Afrique, Vue de loin pour le développement, Semaine de la Solidarité Internationale...

Parallèlement aux missions générales susmentionnées, le département AIL peut également se charger de missions plus particulières. Il peut notamment :

- Faciliter le dialogue avec une communauté ou une association spécifique ;
- Sensibiliser des opérateurs à intégrer une dimension interculturelle dans un projet ;
- Sensibiliser les acteurs aux valeurs de l'intégration ;
- Sensibiliser les opérateurs à intégrer, à une initiative, des concepts tels que l'égalité des chances,...

Depuis plusieurs années, le CRIC est chargé du suivi des projets bénéficiant d'une

SEMAINE de la
SOLIDARITE
internationale du CWBCI

Le monde
bouge...
et nous ?



CHARLEROI
26 mars > 30 mars 2012

La Semaine de la Solidarité à Charleroi



Présentation de l'appel à projet FIPI le 6 avril au CRIC en présence de nombreuses associations

subvention en matière d'intégration sociale des populations étrangères ou d'origine étrangère, notamment :

- Les projets du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés par l'organisation d'un comité d'accompagnement en collaboration avec la coordination FIPI de la Ville et du CPAS de Charleroi :

Dans le cadre du FIPI, le CRIC a mené en 2011 les activités ci-après :

- Evaluation, reformulation et réorganisation du Comité d'accompagnement FIPI, au service d'un accompagnement de proximité auprès des associations ;
- Consolidation du dispositif proactif destiné aux intervenants sociaux actifs dans la dynamique associative de la région de Charleroi ;
- Poursuite de rencontres individuelles et collectives auprès des réseaux associatifs et de la ville de Charleroi ;
- Organisation de rencontres formatives et de coaching ;
- Organisation de visites de terrain ;
- Elaboration et construction de grilles d'identification des projets initiés sur notre territoire auprès de nos partenaires publics et privés ;
- Travail d'élaboration d'une cartographie associative.
- Les initiatives locales de développement social en région wallonne ;
- Les Plans de Cohésion Sociale des communes de Fleurus, Farciennes, Châtelet, Aiseau-Presles, Fontaine-L'Évêque, Charleroi, Pont-à-Celles, Courcelles, Ham-sur-Heure. En effet, dans le cadre des plans de cohésion sociale (ex PPP - Plan de Prévention et de Proximité), au travers des accords pris par le Gouvernement wallon en matière de dynamique commune pour les PCS et PLI, le CRIC est devenu un partenaire obligé des communes pour la mise en œuvre du PCS. Cette dynamique a favorisé les partenariats et la coordination des actions entre les opérateurs du secteur public et du secteur associatif.

Cet accompagnement se traduit notamment par une démarche de proximité auprès des associations. Ce service s'adresse spécifiquement aux structures bénéficiant de subsides alloués dans le cadre du FIPI ou impliquées dans le développement de projets s'inscrivant dans la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Plus particulièrement, des rencontres individuelles ou collectives, des formations ou coachings sont organisés auprès des réseaux associatifs et de la ville de Charleroi, en collaboration avec le CPAS de Charleroi en charge de l'évaluation et de la coordination du projet FIPI – Ville de Charleroi.

Le département AIL est également actif auprès des autres services du CRIC en assurant les échanges et les collaborations vers le Plan Local d'Intégration, les relais vers le service de documentation ou encore le service communication pour la diffusion de l'actualité associative, la réalisation d'un reportage, une conception graphique,...

En matière de co-développement, le département AIL participe à la Concertation Régionale initiée par la Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne (CASIW) et Wallonie Bruxelles International (WBI) dont l'objet est de faciliter les échanges d'informations et d'expériences entre acteurs wallons concernés, d'une part, et d'améliorer les synergies entre les pouvoirs publics responsables d'autre part.

Ces réunions ont lieu quatre fois par an et permettent notamment à différents intervenants de présenter leurs activités (exemples : CNC, CRI, Cap Santé, CGMD, WBI, CASIW). Ces réunions ont abordé les points suivants : présentation de la coopérative de crédit social CREDAL, présentation de l'appel à projets WBI, présentation des projets soutenus par la Région wallonne en matière de co-développement, constitution de la plateforme Afrique-Europe, évaluation de la Semaine de la Solidarité Internationale, perspectives de collaboration CRI/CASIW.

Des collaborations ont pu naître de ces différentes rencontres, notamment dans le cadre de la mise en place d'une réflexion sur une formation « Co-développement ». Ces rencontres ont également permis un échange d'informations entre la DG05, les CRI, les associations invitées, le WBI et la CASIW (Cellule d'Appui pour la Solidarité internationale Wallonne).

Les perspectives de travail envisagées sont l'identification des besoins des acteurs, l'amélioration des interactions entre les différents services, la réflexion sur les convergences stratégiques, des informations sur les bailleurs de fonds et pouvoirs locaux, etc.

Le département AIL participe aux rencontres du groupe intercentres consacré à l'accompagnement des initiatives locales. Ces rencontres ont pour objectif d'échanger sur les pratiques relatives à l'accompagnement des initiatives locales.

2. Accompagnement des initiatives locales (AIL) en matière de communication

Le service communication du CRIC assure également un accompagnement en communication du réseau par la publication d'événements dans ses médias, la conception et la réalisation graphique ainsi qu'une assistance en matière de presse, organisations d'événements et développement de sites Internet.

La mise en valeur et la diffusion des initiatives locales représentent une mission importante du service communication du CRIC par le truchement de ses divers outils de diffusion que sont :

- **Le mensuel « ID »** : La ligne éditoriale est restée la même qu'en 2010. Chaque mensuel comprend un portrait d'une association et un dossier en lien avec celui-ci. Une page « actualités » réservée au réseau permet de mettre en avant trois actus chaque mois. La dernière page est réservée aux actualités CRIC. 10 numéros sont parus en 2011 ainsi qu'un ID hors série ;
- **Le site Internet** www.cricharleroi.be : Avec 40.000 visites sur l'année 2011, le site Internet du CRIC a continué sa progression (+30%), même si un tassement de la courbe de progression a été constaté lors du dernier trimestre. Le site compte désormais plus de 500 articles dans sa base de données et son agenda des activités du réseau s'est très sensiblement étoffé cette année. Notre site arrive toutefois en fin de vie dans sa version actuelle : il est nécessaire de moderniser son look, de l'adapter aux nouvelles réalités de la communication numérique (Facebook, web 2.0, accessibilité par les nouveaux médias tels que smartphones et tablettes, etc ...). Les mises à jour seront réalisées dès 2012 ;
- **La revue de presse** : La sélection d'articles dans la presse quotidienne et spécialisée se poursuit pour proposer une revue de presse bimensuelle consacrée aux thématiques touchant l'intégration. Le sommaire de cette revue est mis en ligne pour encourager les lecteurs à venir la consulter au Centre de documentation du CRIC. Envoyée à une trentaine de personnes et/ou organismes, cette revue de presse sert également d'outil d'information en interne.

Relations Presse : cette année 2011 fut riche en activités pour le CRIC qui a su attirer l'attention de la presse. La presse quotidienne locale et nationale, ainsi que la presse spécialisée a publié un total de 9 articles consacrés au CRIC ou à une de ses activités développées en partenariat. Un reportage télévisé sur le Salon de l'Emploi de Fleurus fait également la part belle à la participation du CRIC ;

Reportages vidéo : 35 vidéos ont été réalisées en 2011 et postées sur le site www.fulltv.be et le site www.cricharleroi.be ;

Reportages photo :

- Deuxième journée « Migr'en santé » organisée par l'ASBL Sida IST Charleroi-Mons, le Cunic et les associations africaines de la région de Charleroi, le 25/06/2011 ;
- Sixième édition de « l'Afrique fête la Wallonie », organisée le 01/10/2011 par le GIRB, en collaboration étroite avec le réseau associatif et la communauté africaine ;
- Semaine de la Solidarité Internationale organisée en mars 2011 ;
- Le spectacle de et par Hamadi « Papa est en voyage », le 17 février.

3. Coordination des activités d'intégration dans le cadre des Plans Locaux d'Intégration (PLI)

En juin 2008, une première ébauche du Plan Local d'Intégration a été remise aux autorités wallonnes.

Le plan vise à favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère sur base d'une analyse des besoins et des services existants, et en favorisant une logique de partenariat entre les opérateurs locaux tant du secteur public que du secteur associatif.

Le second semestre 2008 et l'année 2009 ont permis de construire et de finaliser un plan d'actions cohérent et concerté ainsi que d'élaborer des outils d'accompagnement et d'évaluation du Plan et des acteurs de terrain.

La GAPE (Grille d'Analyse de Projet Egalités des chances) a été présentée le 10 novembre 2009 lors de la journée intitulée « L'égalité des chances plus que des mots, des pratiques et des outils au service des acteurs de terrain ».

Le « Baromètre de l'intégration » véritable outil d'évaluation du plan a fait l'objet d'une présentation lors de la matinée d'échange du 28 avril 2010 intitulée « Plan Local d'Intégration – Evaluation et perspectives 2010 ».

Si 2009 et 2010 ont permis de mettre en place le PLI, 2011 a été consacré à opérationnaliser des actions concrètes en matière d'ISP, de formation, d'accueil des primo-arrivants et de coordination.

BRISONS LES TABOUS !



L'ASBL Femmes Africaines

L'asbl se préoccupe des problèmes liés à l'éducation des femmes et des jeunes filles en particulier. L'association lutte contre l'excision, le mariage forcé, le mariage précoce et l'abandon des femmes qui refusent le mariage.

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER FEMMES
INFORMER MUTILATIONS PARLER
MUTILATIONS INTÉGRITÉ PHYSIQUE
GÉNITALES MARIAGE PRÉCOCE
MARIAGE ACCUEILLIR ACCOMPAGNER
FORCÉ FEMMES INFORMER EXCISION
PARLER MUTILATIONS GÉNITALES
INTÉGRITÉ MARIAGE PRÉCOCE
PHYSIQUE ACCUEILLIR ACCOMPAGNER
FEMMES INFORMER PARLER INTÉGRITÉ
EXCISION PHYSIQUE MARIAGE FORCÉ

NOS PERMANENCES

Permanences et accueil:
Asbl FEMMES AFRICAINES
Rue du Congo 109/3
6010 Couillet

Permanences décentralisées les jeudis de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 :



MAISON PLURIELLE
rue tumulaire 77
6000 Charleroi

CONTACT Tel: 0487 / 37 74 28

Une affiche réalisée pour l'asbl Femmes Africaines



Hamadi met sa vie en scène pour évoquer l'exil et l'immigration - à l'Eden le 17 février

a. Le baromètre de l'intégration

Dès le départ du processus d'élaboration du Plan Local d'Intégration, il était nécessaire d'évaluer quantitativement et qualitativement ce plan et les actions mises en œuvre.

Il s'agissait de définir avec les partenaires, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin d'évaluer de manière rigoureuse, cohérente et efficace le PLI de manière générale ainsi que chaque thématique en particulier.

Ces indicateurs ont permis d'élaborer un « Baromètre de l'intégration », véritable outil d'évaluation des actions et d'interpellation des autorités compétentes quant aux besoins spécifiques identifiés. Ces indicateurs ont permis également d'identifier les actions à développer au bénéfice du public cible afin de répondre aux besoins de celui-ci.

Pour ce faire, nous avons travaillé sur base de chaque thématique pour identifier et définir des indicateurs pertinents avec l'aide d'un opérateur extérieur qui nous a accompagnés dans le processus d'élaboration de cet outil d'évaluation.

Le « Baromètre de l'intégration » a été concrétisé sous forme d'un tableau synthétique reprenant les objectifs prioritaires du P.L.I., les critères d'évaluation et les indicateurs.

Lors de la troisième et dernière phase de l'élaboration de cet outil, nous avons complété le baromètre en identifiant les « propriétaires » des tâches (objectifs) et en proposant une planification globale de ceux-ci afin d'assurer la cohérence de mise en œuvre du plan.

Cet outil sera utilisé chaque année pour réactualiser le PLI dans son ensemble.

b. Formations à l'interculturalité

Dans le cadre de l'élaboration du PLI, des besoins en matière de formation à l'interculturalité ont été identifiés auprès des travailleurs psychosociaux des services de première ligne (PCS, CPAS, associations d'aide aux personnes étrangères, ...) grâce à un travail de concertation avec les PCS d'Aiseau-Presles, de Courcelles, de Fontaine-l'Évêque, Farciennes, Fleurus, Châtelet et la mutualisation des ressources.

c. Insertion socioprofessionnelle

Sur base des besoins identifiés et dans le cadre du projet FSE du CRIC, le CRIC a mis en place en 2011 des formations (coaching, CV numérique, auto-crédation d'emploi, permis théorique et pratique, gestion et création d'asbl) et a organisé des permanences emploi-formation prises en charge par la MIREC.

De plus, en matière de mobilité au service de l'insertion, les collaborations avec Mobil'Insert ont permis d'élargir l'offre de formation par le biais du travail de collaboration avec les PCS et notamment Châtelet et Courcelles.

d. FIPI et appel à projet Région wallonne relatif à l'intégration sociale

Le FIPI et l'appel à projet de la Région wallonne relatif à l'intégration sociale fait partie intégrante de notre travail d'accompagnement des initiatives locales. En cela, elles permettent le développement d'actions de terrain s'intégrant pleinement dans le PLI.

e. Comité après-régularisation (CAR)

A la suite de la mise en place d'un guichet de régularisation, dans le cadre de l'opération de régularisation qui s'est déroulée de septembre à décembre 2009, de l'évaluation positive de ce partenariat, et de la rencontre thématique du 4 mars 2010 consacrée au bilan de l'opération de régularisation, l'idée était de mettre en place un comité après régularisation afin de poursuivre le travail entamé et de profiter de la dynamique pour travailler sur des actions concertées et de structurer le partenariat. Pour ce faire, le CRIC, le MOC, la FGTB, le CPAS de Charleroi, le Centre d'Action Laïque et le service Promotion Famille se sont réunis afin de mettre un comité en place et d'en définir les objectifs. Globalement, il s'agit de s'appuyer sur les services existants, de mieux les faire connaître, de les valoriser et/ou les développer ainsi que de veiller à une meilleure articulation des actions et des projets afin de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes étrangères concernées par la problématique des sans-papiers et des primo-arrivants.

Le CAR vise les objectifs suivants :

- Assurer le suivi des dossiers de régularisation ;
- Répondre aux problèmes et questions des personnes ;
- Veiller à la formation des acteurs de première ligne en matière de droit des étrangers en s'appuyant sur la plateforme sociojuridique coordonnée par le CRIC et en assurant à la fois des formations de base et de la formation continue ;
- Développer un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des personnes étrangères ou

d'origine étrangère avec une attention particulière pour les primo-arrivants;

- Accueillir les primo-arrivants, les personnes régularisées ou non dans une démarche qui vise, à partir de leur problématique, de construire leur place dans la société belge (éducation permanente);
- Associer le public cible à la construction des actions développées;
- Favoriser, structurer la coordination et l'articulation des acteurs de terrain actifs en la matière;
- Formuler des propositions aux autorités et aux services publics par rapport aux constats de terrain.

Dans le cadre de ce partenariat et en lien avec les besoins identifiés dans le PLI, de nombreuses actions ont été mises en œuvre.

Nous précisons dans le tableau suivant les actions mises en place en regard des objectifs précisés précédemment.

OBJECTIFS	ACTIONS
1 et 2	Organisation de réunions trimestrielles avec le CIRE et les opérateurs locaux afin d'assurer le suivi de l'opération de régularisation. Développement de l'offre de services en matière d'information, d'aide et d'accompagnement socio-juridiques : poursuite de la permanence de l'asbl Droits Quotidiens. Engagement d'un mi-temps juriste chargé d'assurer un travail de deuxième ligne en la matière.
3	Organisation de formations dans le cadre de la plateforme juridique. Mise en place de la plateforme MENA.
5 et 6	Poursuite du travail mené avec le groupe de sans-papiers. Structuration et développement d'actions. Actions de sensibilisation du grand public autour du film « Illégal » (projet à construire).
7	Intégration de l'échevinat de Madame DASPREMONT au C.A.R.
8	Formulation de propositions aux autorités et services publics.

Début 2011, une réunion commune avec le cabinet et les services de Madame Daspremont, Echevine de la population de Charleroi a été organisée afin de réaliser le bilan de la campagne de régularisation et d'identifier les pistes d'actions à envisager pour l'amélioration de l'accueil des personnes étrangères sur le territoire de la commune.

Nous avons également décidé, afin de renforcer les collaborations et l'efficacité des actions, d'associer les services de Madame Daspremont aux travaux du C.A.R.

En mai, la Région wallonne approuvait une première note d'orientation relative à l'accueil des primo-arrivants. Cette nouvelle dynamique nous a poussés à nous concentrer sur le développement d'un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des primo-arrivants.

L'idée est de voir dans quelle mesure, avec quels partenaires et avec quels moyens nous pourrions opérationnaliser un tel dispositif sur la région de Charleroi.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur le travail réalisé dans le cadre du « guichet unique ».

f. Le guichet unique

En 2009, le CRIC a mis en place un groupe de travail « Guichet unique » regroupant des acteurs locaux des secteurs public et associatif. L'objectif de ce groupe était d'élaborer pour fin 2009 un « cahier des charges » définissant le concept de « guichet unique », véritable dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des personnes étrangères ou d'origine étrangère, avec une attention particulière pour les primo-arrivants.

L'ensemble du travail effectué s'est inscrit dans une recherche de cohérence en s'appuyant sur des expériences déjà éprouvées, dans un objectif de mutualisation des compétences et des moyens.

Le « cahier des charges » reprend la finalité du projet, les objectifs et le public cible concerné, et détaille l'offre de services en distinguant les actions de première et de deuxième lignes ainsi que la manière d'articuler les deux au mieux.

Ce canevas, construit en partenariat avec les secteurs associatif et public, constitue un cadre de référence utilisé pour le projet DIAM, décrit ci-dessous et que nous voudrions promouvoir dans le cadre du Dispositif d'Accueil des Primo-Arrivants que la Région wallonne souhaite mettre en œuvre à l'avenir.

g. Projet DIAM (Dispositif Intégré d'Accompagnement des Migrants)

Complémentaire au travail du C.A.R., nous avons tenté de profiter de l'appel à projet de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères pour mettre en œuvre un premier embryon de dispositif d'accueil des primo-arrivants.

En effet, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Intégration, les opérateurs locaux ont mis en évidence le manque de structures pouvant assurer l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère par rapport à leurs multiples demandes et besoins (logement, santé, éducation, FLE, formation, aide sociale, etc).

De nombreuses personnes étrangères ou d'origine étrangère, et particulièrement les primo-arrivants s'adressent à différents services sans nécessairement trouver les réponses à leurs questions et sont confrontées à la méconnaissance du fonctionnement de notre société, notamment en matière d'accès aux services sociaux et d'insertion.

Les besoins suivants ont été mis en évidence :

- **En matière de langue**, il est nécessaire d'une part, de rendre accessible à tous, dans le cadre d'un service de première ligne, un service d'interprétariat social afin d'assurer une bonne communication et une compréhension des informations, et d'autre part, d'organiser et de rendre accessibles des cours de Français Langue Etrangère afin de permettre l'acquisition rapide de la langue du pays d'accueil;
- **Sur le plan de la compréhension de la société belge** (culture, vie pratique, système politique, droits et devoirs...), il est primordial, d'une part, dans le cadre d'un service de première ligne, d'informer et d'orienter de manière pertinente et efficace, les personnes étrangères ou d'origine étrangère et d'autre part, d'organiser et de proposer une « formation citoyenne ». Le contenu de cette formation comprendra un volet sur le fonctionnement de la société belge (système politique, droits et devoirs,...), un volet sur les opérateurs qui peuvent apporter une aide à la personne ainsi qu'un volet plus pratique (comment remplir un virement, envoyer un recommandé, lire une facture,...);
- **Sur le plan émotionnel**, il est important, dans le cadre de ce dispositif, d'assurer une première écoute pour ensuite orienter la personne qui en a besoin vers un soutien psychosocial. Les limites quant à ce type d'aide au sein de cette structure doivent être clarifiées;
- **En matière d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle**, il s'agit d'assurer, dès le début du processus, un accompagnement et un suivi de la personne, en s'appuyant sur les acteurs institutionnels et associatifs déjà existants : associations d'accueil des migrants, organismes de formation, FOREM, MIREC, EFT – OISP, etc.

Sur base des constats, un groupe de travail « guichet unique » s'est constitué en 2009 afin de formuler des propositions en matière d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère, avec une attention particulière pour les primo-arrivants.

Dans le cadre de la dynamique de réseau, plusieurs opérateurs de l'accueil, de l'aide sociale, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle se sont regroupés pour réfléchir à l'opérationnalisation d'un dispositif cohérent et adapté en la matière.

Le travail mené a abouti à la proposition de mise en place du DIAM – Dispositif Intégré d'Accompagnement des Migrants.

Les lignes directrices de ce dispositif sont les suivantes :

Finalité

Favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère dans toutes les dimensions de la vie sociale (logement, santé, formation, éducation,...) avec une attention particulière pour les primo-arrivants en proposant un réel parcours d'insertion.

Objectifs

- Offrir un accueil ouvert, accessible et non discriminant;
- Permettre l'accès à l'information;
- Mettre à disposition les informations relatives au logement, à la santé, à l'emploi, à l'éducation, etc;
- Identifier les besoins de la personne à partir de sa demande et/ou d'un bilan;
- Orienter la personne vers les opérateurs adaptés et assurer un suivi quant à son parcours;
- Favoriser la concentration et la coordination entre les opérateurs;
- Rendre accessible un service d'interprétariat (traduction orale et écrite);
- Assurer une première écoute pour les personnes en souffrance et les orienter vers un soutien psychosocial en fonction des besoins;

POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DU 3^{ème} AGE DE L'IMMIGRATION

Constats, bonnes pratiques et recommandations

Juin 2011



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques
investissent dans votre avenir

Une brochure réalisée suite au travail de concertation sur le thème du 3^{ème} âge de l'immigration



- En collaboration avec les partenaires locaux, permettre en priorité l'accès à des cours FLE, à une formation citoyenneté, à un accompagnement à l'ISP adapté;
- Etre un dispositif coordonné et coordonnant.

Public cible

Les personnes étrangères ou d'origine étrangère avec une attention particulière pour les primo-arrivants.

Offre de services

- Accueil, information, orientation ;
- ISP ;
- Formation « citoyenneté » ;
- Formation en FLE.

Ces services sont mis en place par les opérateurs locaux sur base de leurs missions ou projets spécifiques et de leurs compétences.

Le DIAM doit permettre une articulation et une coordination des actions afin d'assurer un accompagnement adapté et efficace. De plus, ce dispositif assurera un suivi global de la personne à moyen terme afin de lui offrir un parcours d'intégration.

Malheureusement, sur les 7 projets rentrés à la Région wallonne, seuls 3 projets ont reçu un soutien partiel. Dans ces conditions, il nous était impossible de mettre en œuvre le dispositif intégré, tel qu'envisagé au départ.

h. Interface 3^e âge de l'immigration soutenu par la Fondation Roi Baudouin

A travers ce projet, nous souhaitons d'une part, permettre la prise en compte de la parole des migrants âgés et leur implication dans le diagnostic de leurs besoins et dans la définition des actions à développer pour répondre à ceux-ci et, d'autre part, permettre aux professionnels concernés par ces migrants âgés, d'échanger leurs pratiques, de valoriser celles-ci, de définir et mettre en œuvre de nouveaux projets, de se former et de formuler des recommandations aux autorités. En effet, les besoins des migrants âgés sont encore méconnus et peu pris en compte.

Ce projet avait pour finalités :

- La réalisation d'une synthèse reprenant les besoins des migrants âgés en termes d'information, d'activités sociales, culturelles ou sportives, de soins, de langue, etc ;
- La structuration d'un dispositif d'échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social au regard des besoins des migrants âgés ;
- L'élaboration d'un document reprenant les actions et les projets à mettre en œuvre pour répondre aux besoins insuffisamment ou non encore rencontrés ;
- Le renforcement et développement de la dynamique de réseau ;
- La production à l'attention des autorités d'un document reprenant les recommandations concrètes quant aux mesures et aux actions à privilégier pour une meilleure intégration des migrants âgés. Ce document reprendra également les bonnes pratiques à favoriser.

Notre projet s'est construit autour de 4 axes de travail interactifs et complémentaires :

- Concertation avec les migrants âgés

En nous appuyant sur les associations issues de l'immigration (ALEVI, ACLI, ...), nous avons veillé à réactualiser les constats posés en 2007 et 2008 et à identifier d'éventuels nouveaux besoins. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode des focus groupes.

- Concertation avec les acteurs de terrain du secteur psycho-médico-social

Nous avons partagé les constats effectués par les professionnels du secteur et tenté d'établir les convergences et divergences avec les besoins exprimés par les migrants afin de redéfinir les projets et les actions à mettre en œuvre. Par ce travail, nous voulions favoriser la mutualisation des ressources et l'élaboration de partenariat entre les acteurs locaux.

- Echanges d'informations et de bonnes pratiques

De par notre expérience, nous pouvons affirmer que de nombreux services développent des pratiques innovantes et performantes en matière d'intégration des migrants âgés.

Nous avons organisé plusieurs rencontres permettant d'échanger des informations et des bonnes pratiques entre les acteurs concernés par la problématique.

○ Formulation de recommandations

Sur base des apports des 3 premiers axes de travail, nous terminons la rédaction de deux documents de synthèse reprenant les recommandations concrètes quant aux mesures et actions à privilégier pour une meilleure intégration des migrants âgés en Région wallonne ainsi que les bonnes pratiques à favoriser.

Cet axe de travail s'inscrit dans une logique de transversalité et de mutualisation de ressources. La démarche s'est faite en concertation avec les autres centres régionaux d'intégration.

Globalement, seul le second objectif (structurer un dispositif d'échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social au regard des besoins des migrants âgés) n'a pas pu être atteint.

En juin 2011, nous avons finalisé l'étude sous la forme d'un seul document de synthèse pour une meilleure lisibilité et accessibilité à l'information. Les résultats de notre travail reprenant les constats relatifs aux besoins des migrants âgés, les bonnes pratiques et une série de recommandations aux autorités seront inclus dans le Memorandum des CRI prévu en 2012.

Les éléments essentiels à mettre en lumière sont :

- La création d'une dynamique qui touche tous les acteurs concernés (migrants, professionnels du secteur associatif et du secteur public, autorités) et qui les impliquent dans le diagnostic des besoins de la population, dans l'élaboration des initiatives développées ou à développer ;
- La prise en compte et l'implication des migrants âgés ;
- L'échange et la valorisation des bonnes pratiques ;
- Le développement d'un réseau qui permettra l'échange d'informations, la définition et la mise en œuvre de nouveaux projets ainsi que la création de partenariats et la mutualisation d'une partie des ressources ;
- La mise en œuvre d'une méthodologie transversale et intégrée qui permettra de formuler des propositions et des recommandations aux autorités (en les associant) en vue de déterminer les pratiques, les mesures et/ou les actions à favoriser afin de mieux répondre aux besoins des migrants âgés.

i. Plateforme FLE et plateforme sociojuridique

Comme les années précédentes, les plateformes FLE et sociojuridique ont permis d'identifier les besoins non rencontrés dans ces thématiques et de définir des pistes d'actions pertinentes dans le cadre de ces thématiques. De plus, le CRIC a mis en place de nombreuses journées de formations pour les professionnels du réseau.

Dans le cadre de son action de coordination, le CRIC a développé de nombreux outils au service des acteurs locaux et publics.

Les nouvelles versions du guide FLE et du guide sociojuridique favorisent une meilleure articulation des actions et un meilleur accès aux services. En cela, ils participent pleinement à la dynamique de réseau et de partenariat développée au sein du PLI et favorisent l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

j. Plateforme MENA

En 2010, plusieurs opérateurs avaient interpellé le CRIC car ils étaient de plus en plus confrontés à de jeunes mineurs étrangers non accompagnés (MENA), mais ne pouvaient pas toujours leur proposer des solutions adéquates faute de moyens appropriés et de ressources dans le réseau.

A partir de ces demandes, le CRIC a réuni ces différents acteurs et en a identifié d'autres concernés par la problématique.

Après une première formation sur le sujet, il a été décidé de créer une plateforme MENA sur la région de Charleroi avec l'aide de FEDASIL.

Globalement, cette plateforme vise une meilleure coordination des actions et une professionnalisation des acteurs de terrain.



Première réunion de la nouvelle plateforme MENA à Charleroi le 4 avril



Chantal Gosseau, accompagnée de Angelica Ferrullo, anime cette première rencontre

k. Culture et intégration – Projet « au fil de la diversité – un parcours vers une société interculturelle »

Suite aux collaborations fructueuses entre le CRIC, l'Eden et Sambraisie dans le cadre du parcours Droits de l'homme, nous avons souhaité mettre l'accent sur la thématique de l'interculturalité pour la saison 2011-2012.

Dès lors, en complément des spectacles et des actions proposés par l'Eden et Sambraisie, et dans le cadre de ses missions, le CRIC propose une série d'actions visant à renforcer la diversité, à développer des compétences en matière d'interculturalité, à valoriser les savoirs des publics, à impliquer les personnes étrangères ou d'origine étrangère dans la réalisation de projets d'intégration, à sensibiliser le grand public à la construction d'une société interculturelle.

A cet effet, et en lien avec les spectacles et les initiatives proposés par l'Eden et Sambraisie, ainsi qu'avec les partenaires des secteurs associatif et public, le CRIC propose des activités de sensibilisation à l'interculturel (présentations d'outils pédagogiques, colloques interculturels, interventions dans les écoles et les services, collectes de témoignages etc).

I. PCS

Par le biais du PLI, une réelle collaboration avec la plupart des PCS s'est instaurée. La dynamique enclenchée en 2008 s'est poursuivie en 2011 et a permis de concrétiser de nouveaux projets répondant aux besoins identifiés par le PLI.

Sans entrer dans les détails, voici les principales avancées dans le cadre des collaborations PLI – PCS :

- Mise en place de formations à l'interculturalité ;
- Organisation de fêtes interculturelles ;
- Mise en place d'un colloque sur l'interculturalité à Châtelet.
- Renforcement du travail de réseau et de partenariat par le biais de la concertation entre le CRIC et les PCS, mais aussi par la poursuite du travail de la plateforme Jeunesse à Châtelet, par la mise en place de 4 sous-commissions thématiques par le PCS de Châtelet, par la mise en place d'un réel comité d'accompagnement du PCS à Fontaine-l'Évêque, par des échanges entre les chefs de projet des PCS de Châtelet, Aiseau, Fleurus, Farciennes et Fontaine-l'Évêque ;
- Renforcement de partenariats avec la commune de Courcelles et de Châtelet concernant les formations au permis de conduire pratique ;
- Participation au comité d'accompagnement de Gerpinnes, Thuin et Ham-sur-Heure/Nalines ;
- Mise en place d'un Observatoire de la Cohésion Sociale, dans le cadre du PCS de Charleroi et d'un projet européen en collaboration avec le CPAS de Charleroi.

En 2011, nous avons poursuivi et renforcé le travail de collaboration avec les communes de Fleurus, Farciennes, Aiseau, Châtelet, Courcelles et Fontaine-l'Évêque. A titre d'exemple, les collaborations avec la commune de Charleroi ont été évaluées afin de renforcer et d'adapter les actions futures. D'autre part, nous avons été sollicités par la commune de Farciennes pour aider le PCS à mettre en place une plateforme sociale en vue de renforcer la dynamique de réseau sur l'entité.

m. Marché d'échanges de projets

Dans le cadre du travail de réseau mené par le CRIC, nous collaborons activement avec le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi – Thuin (CLPS) et la Maison Pour Associations (MPA).

Nous avons d'ailleurs identifié des intérêts et des objectifs communs :

- Initier des dynamiques locales et stimuler l'émergence de projets locaux basés sur le partenariat, l'intersectorialité et la participation communautaire ;
- Mieux connaître les ressources locales et les projets locaux existants ;
- Mutualiser les ressources (travailler ensemble à un objectif commun) ;
- Valoriser le local ;
- Favoriser les échanges de pratiques de terrain.

Sur cette base, nous avons développé le projet de Marché d'échanges de projets. Ce dispositif consiste à organiser des rencontres sur sites entre des promoteurs de projets en lien avec le bien-être et la qualité de vie et selon un processus bien défini.



Les objectifs poursuivis sont:

- Favoriser la mise en contact, l'échange d'expériences et de pratiques;
- Apporter une plus-value aux projets locaux par la mutualisation des connaissances et des ressources;
- Favoriser la création de partenariats.

La méthodologie utilisée s'articule en 4 phases :

Phase 1:

- Moment de mise en commun entre les partenaires pour identifier les promoteurs de projets à contacter;
- Identification des critères en commun :
 - ✓ Territoire/lieu de vie : le quartier;
 - ✓ Thématique : solidarité, lien, qualité de vie à l'échelle du quartier;
 - ✓ Stratégie d'intervention : développement communautaire, dynamique de quartier développée en fonction des demandes du quartier, basée sur la co-construction de projet avec les habitants du quartier;
 - ✓ Public : personnes fragilisées habitant un même quartier.
- contact individuel + fiche projet.

Phase 2: première rencontre entre partenaires et promoteurs de projets :

- Présentation du marché d'échanges ;
- Présentation et motivations des promoteurs ;
- Organisation pratique des visites sur sites (objectifs, agenda, évaluation des besoins de chacun).

Phases 3: les visites sur sites :

Principes de base : valorisation du public, présentation de public à public, utilisation des ressources respectives et mise en avant des spécificités de chacun.

Phase 4: deuxième réunion mettant en commun les partenaires et les promoteurs de projets :

- Temps de travail basé sur un questionnaire d'évaluation complété par les promoteurs et les bénéficiaires ;
- Identification des éléments forts et des possibilités d'échanges (avons-nous envie de développer des choses nouvelles et si oui, comment et de quoi a-t-on besoin ?).

Suite à l'évaluation positive des expériences précédentes et aux besoins identifiés sur le terrain, le CRIC, le CLPS et la MPA ont décidé de réitérer l'expérience de Marché d'échanges de projets.

En 2011, le projet a été mis en place à Marcinelle avec la Maison médicale, Promotion famille et la Maison des jeunes de Marcinelle.

Plusieurs réunions se sont tenues d'avril à septembre.

n. Activités groupes intercentres

Voir chapitre consacré au DISCRI.



Fête de la danse à Farciennes le 15 octobre



Débat sur la souveraineté alimentaire dans le cadre de la Semaine de la Solidarité, le 30 mars



II. PROMOTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET POLITIQUE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET DES ÉCHANGES INTERCULTURELS;

1. Promotion des échanges interculturels et du respect des différences

- Le CRIC décerne chaque année le prix « Citoyenneté et Dialogue » à des étudiants de cinquième et sixième années du cycle secondaire dans plusieurs établissements de la zone d'action du CRIC, tous réseaux confondus. Ce prix comprend un certificat nominatif ainsi que le CD-Rom « Citoyenneté et Dialogue » produit par le CRIC et vise à valoriser les étudiants en raison de leur volonté d'engagements et d'implication participative pour la qualité de la démocratie.
- Le projet auparavant intitulé « Ma douleur, sa liberté » (du nom du documentaire de A.Karirima) s'est poursuivi en 2011 avec la réalisation de la mallette pédagogique « GENOS, de la mémoire du génocide à la construction des Droits de l'Homme ». Cet outil comprend un DVD, une brochure ainsi que des fiches pédagogiques. Le CRIC agit comme coordinateur et promoteur de ce projet pédagogique en partenariat avec Annoncer la Couleur (Hainaut) et Média Animation.
- Le CRIC a participé, tout au long de l'année 2011, à différentes initiatives interculturelles et en a assuré la promotion, notamment :
 - ✓ Dans le cadre de sa collaboration avec l'Eden (Parcours pluriels – axe « interculturelité » pour sa saison 2010/2011 - « Papa est en voyage » (17/02/2011) et « Godefroid de Bouillon » (15/02/2011): contribution à l'exposition sur la mémoire de l'immigration (photos, objets...);
 - ✓ Fête Interculturelle à Aiseau (29/05/2011);
 - ✓ Fête du Printemps à Monceau (30/04 et 01/05/2011);
 - ✓ Colloque Interculturel à Châtelet (15/12/2011);
 - ✓ Fête de la danse à Farciennes (15/10/2011);
 - ✓ Projection du film « Notre mariage » à l'Eden le 1^{er} mars 2011 et la conférence organisée à l'issue de la projection sur le thème du mariage, en présence de la réalisatrice du film, Tülin Özdemir et de l'anthropologue Caroline Etienne;
 - ✓ Journée de la femme organisée, le 06/03/2011, par le Centre Culturel Alevi de Charleroi dans le cadre de la « journée de la femme 2011 »; spectacle « Champs de sons » organisé par l'asbl Soleil Levant dans le cadre de la fête de la Communauté française à l'africaine à l'Espace Margnig à Charleroi.

2. Développement d'activités d'intégration en matière de santé

Le CRIC est partenaire du projet « GYNOQUID » initié par l'asbl Carolo Prévention Santé et par le Centre de Dépistage des cancers situé à l'Espace Santé de Charleroi, pour la promotion des formations à l'utilisation d'un jeu pédagogique visant à sensibiliser les femmes au dépistage des cancers du col de l'utérus et du sein.

3. Apprentissage du Français Langue Etrangère

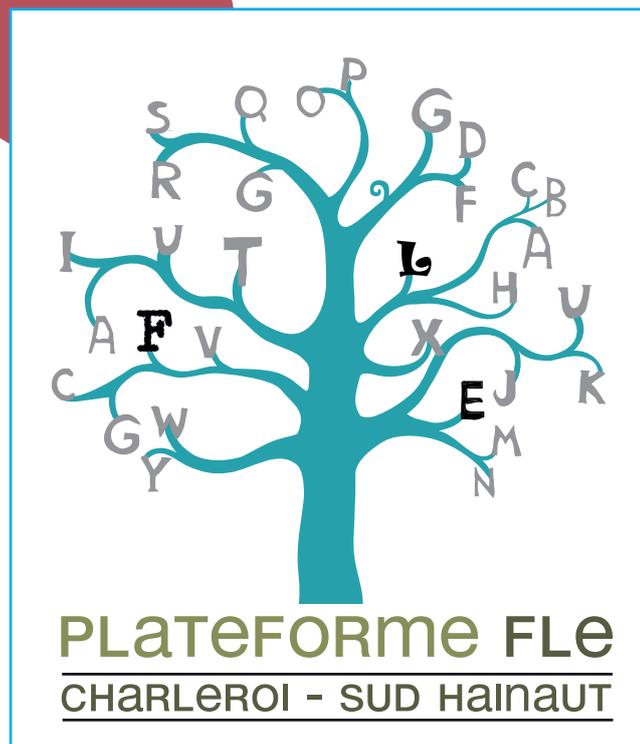
En partenariat avec Lire et Ecrire Charleroi et la FUNOC, le CRIC coordonne depuis avril 2003, une plateforme FLE, par le truchement de la CORFLEC, Coordination et Orientation régionale en FLE sur Charleroi.

Les activités du dispositif CORFLEC se sont essentiellement centrées en 2011 sur:

- La circulation d'informations entre les opérateurs de formation sur l'ouverture des cours et les places disponibles;
- La connaissance mutuelle des opérateurs de formation anciens et nouveaux;
- Le recensement quantitatif des publics en FLE pour l'année 2011;
- La prospection de formateurs et de personnes ressources pour les formations et les groupes de travail focus;
- La mise en réseau pour répondre à des demandes d'opérateurs pour l'ouverture de cours pour adultes;



Les membres de la plateforme FLE réunis au CRIC



La plateforme a son logo

- L'orientation et l'information des publics adultes – enfants – adolescents ;
- La sollicitation des services publics à un investissement proactif aux activités de la plateforme FLE pour unir les synergies possibles afin de répondre au mieux aux besoins des publics et pallier les manquements en FLE ;
- La diffusion du répertoire FLE – édition 2011 et l'actualisation du répertoire FLE dans la perspective de l'année 2012 ;
- Réunion de coordination des partenaires CORFLEC (CRIC, FUNOC, Lire et Ecrire Charleroi) pour préparation, validation des contenus des réunions plénières et consolidation des actions de la plateforme avec investissement des services publics.

L'ensemble des opérateurs en FLE se réunit autour de trois types de réunions :

- Des sous-groupes de travail appelés « focus groups » :
 - ✓ « Focus group répertoire FLE » en vue de la réédition du répertoire FLE en 2011 ;
 - ✓ « Focus group filière » dont l'objectif est de prendre en considération tous les publics, y compris les enfants et adolescents, et tous les niveaux d'apprentissage FLE (perfectionnement, acquisition rapide) au travers de l'ouverture de cours, de la professionnalisation des formateurs et de la mise en place d'une filière afin d'assurer une continuité dans la progression de l'acquisition de la langue française ;
 - ✓ Autres focus selon besoins, actualités et manquements FLE.
- Réunion de la plateforme FLE : informations diverses relatives au champ du FLE et feedback des groupes de travail (trois réunions en 2011) ;
- Réunion des partenaires du dispositif CORFLEC : transmission et circulation d'informations entre les opérateurs FLE, recensement des données quantitatives en FLE sur Charleroi-Sud Hainaut, élaboration d'outils pour les activités de la CORFLEC (tableau, document, ...), identification de nouveaux opérateurs de formation et de nouveaux cours en FLE, professionnalisation des pédagogues en FLE, mise en réseau afin de répondre aux demandes en FLE du secteur associatif (cinq réunions en 2011).

En 2011, comme précédemment, la plateforme FLE s'est penchée sur la mise en place de formations destinées à professionnaliser les pédagogues en FLE des secteurs associatif, privé et public, au travers d'activités d'informations, de formations, d'échanges de bonnes pratiques, de découverte de nouvelles méthodologies. Dans cette optique, les activités ci-après ont été organisées en 2011 :

- Prospection de formateurs compétents pour aborder des aspects convergeant avec l'apprentissage du français, à savoir l'incidence de la phonétique de base et les aspects cognitifs divers sur une nouvelle langue ;
- Organisation d'une formation intitulée « Le rôle de la phonétique corrective dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». Deux modules de formation ont été organisés les 23 novembre et 7 décembre 2011 et deux modules de formation auront lieu les 8 et 15 février 2012.

La plateforme FLE s'est également penchée sur la problématique de « l'apprentissage du français pour les enfants et adolescents primo-arrivants ». De nombreuses demandes en cette matière émanent régulièrement de parents, du corps professoral ou du réseau associatif délivrant des cours de FLE pour des élèves de l'enseignement primaire ou secondaire.

La plateforme FLE s'est attelée à rechercher des solutions afin de répondre à ces demandes en

- Faisant un état des lieux des cours susceptibles de venir en aide aux élèves et à les orienter vers des structures dans l'attente du décret relatif aux classes passerelles prévu en septembre 2011 ;
- Développant des formations pour outiller les pédagogues et autres professionnels travaillant de près la scolarité des enfants (animateurs de maisons de jeunes, écoles de devoir etc) accueillant le public dans leurs structures et démunis face aux difficultés d'apprentissage de la langue et aux problèmes de communication et de compréhension.

Deux formations intitulées « comment prendre en compte les difficultés linguistiques des enfants dont les codes et normes ne sont pas conformes à ceux de l'école » ont eu lieu en 2011 : un premier module les 25 et 28/02/2011, le 18/03/2011 et le 7/04/2011 et un deuxième module les 25 et 26/08/2011 et les 8 et 15/09/2011.

Les journées de formation abordaient les points suivants :

- Identification des dissonances et obstacles des élèves étrangers ;
- Repérage des pré-requis et implicites culturels indispensables aux apprentissages de base ;
- Outils pédagogiques adaptés aux besoins identifiés.

Le CRIC avait en charge la coordination de ces formations (suivi, accompagnement, information, orientation...) et l'évaluation des formations avec les participants.

III. COORDINATION DE L'ACCUEIL, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT ET INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES INSTALLÉES DEPUIS PEU EN RÉGION WALLONNE;

1. Plateforme sociojuridique

Le CRIC coordonne et participe à la plateforme sociojuridique mise en place à son initiative en 2004.

Les objectifs généraux de la plateforme sociojuridique sont les suivants:

- Répondre aux questions des acteurs locaux sur les problématiques rencontrées sur le terrain avec le public concerné et donc faire de la plateforme un lieu d'échanges de solutions, de pratiques, d'informations et de réflexions sur des sujets relatifs au droit des étrangers pour ainsi créer un réseau de solidarité entre opérateurs concernés, en invitant des personnes de services spécifiques en vue d'établir des contacts, de connaître les rôles et les limites de chacun Ces moments sont appelés: « Réunions d'Intervision »;
- Permettre aux acteurs locaux concernés de suivre l'actualité de la législation en matière de droits des étrangers, en abordant des matières juridiques spécifiques pour lesquelles les membres souhaitent des éclaircissements sur l'évolution des lois et la compréhension de celles-ci. Ces moments sont appelés: « Formations en Droits des Etrangers » et « Rencontres Socio-Juridiques »;

Au-delà de ces aspects, la plateforme se veut également être un lieu d'identification des opérateurs sociojuridiques pour personnes étrangères ou d'origine étrangère sur Charleroi et des services offerts par chacun en vue d'orienter au mieux le public cible.

Enfin, la plateforme sociojuridique s'attèle à des tâches plus générales relevant des compétences du CRIC telles que l'identification des problématiques en matière de discrimination.

Ses activités visent donc à:

- Professionnaliser nos acteurs dans leur travail d'accompagnement sociojuridique auprès des personnes d'origine étrangère;
- Alimenter nos acteurs par le biais de personnes ressources (orientation vers des services spécialisés existant au niveau local et hors Charleroi);
- Favoriser le travail en réseau et la dynamisation du secteur;
- Répondre aux questions et problèmes rencontrés par le réseau en droits des étrangers;
- Actualiser les connaissances juridiques relatives aux droits des étrangers de notre réseau;
- Identifier les problématiques en matière de discrimination et amener des pistes de solutions.

Pour ce faire, la plateforme

- Informe les opérateurs et les participants de l'actualisation des législations en cours, en matière de droits des étrangers ainsi que des services d'aide existants;
- Recueille avis, questions, réflexions des participants par rapport aux réalités de terrain;
- Remet à jour et diffuse le guide des permanences sociojuridiques sur Charleroi;
- Invite le personnel de services spécifiques en vue de cerner au mieux les rôles et limites de chacun et de le diriger éventuellement vers un service d'experts;
- Identifier et évalue l'adéquation de l'offre et de la demande en la matière sur le territoire couvert par le CRIC.

Afin de répondre à ces objectifs, la plateforme sociojuridique a mis en place des outils, organise ou participe à des projets et crée des partenariats avec d'autres opérateurs, notamment:

- **Formations en droits des étrangers**: ces formations, assurées par un professionnel extérieur (avocat, association,...), traitent de manière approfondie une matière juridique spécifique en droits des étrangers. Elles abordent le sujet sous ses aspects théoriques, législatifs et pratiques via des exercices. Les formations ci-après ont été organisées en 2011 :
 - ✓ « Le regroupement familial et la séparation du couple étranger », avec l'intervention de l'asbl Droits Quotidiens et un avocat du Barreau de Bruxelles, Maître Philippe BURNET, le 10/11/2011;
 - ✓ « L'absence d'acte d'état civil dans les situations familiales interna-

tionales » et « La filiation, l'adoption, la kafala et la tutelle en droit international privé », le 30/11/2011 ;

- **Rencontres sociojuridiques** : ces rencontres, contrairement aux formations, se donnent pour objectifs d'informer le public sur une thématique particulière et d'amener un débat auprès des participants. Les rencontres s'organiseront dès 2012 avec comme fil conducteur « les droits fondamentaux des personnes en séjour illégal ». Les sujets qui y seront notamment proposés concerneront le droit au travail des personnes en séjour illégal, le droit au logement des personnes en séjour illégal, le droit de porter plainte à la police pour une personne en séjour illégal victime d'une infraction de droit commun (violence conjugale), la libre circulation des personnes en séjour illégal (détention, retour volontaire et forcé) ;
- **Partenariat CRIC – asbl Droits Quotidiens** : une convention de partenariat, couvrant la période du 01/09/2011 au 31/08/2012, a été signée entre le CRIC et Droits Quotidiens en vue de définir la collaboration entre chacune des parties en vue de favoriser l'accès pour tous (tant public cible du CRIC qu'intervenants sociaux et associations partenaires du CRIC) à une information juridique préventive, objective, compréhensible et de qualité en matière de droit des étrangers. Trois actions ont été définies pour réaliser cet objectif :
 - ✓ Des consultations juridiques de première ligne en droit des étrangers tenues dans le cadre de la permanence sociojuridique en droit des étrangers (dont question ci-avant) ;
 - ✓ Un accès aux outils de Droits Quotidiens ci-après : accès à une base de données sur le site web de l'asbl « Droits Quotidiens » au bénéfice de 10 asbl membres de la plateforme sociojuridique et l'accès pour ces 10 asbl à des consultations juridiques par téléphone auprès de l'asbl Droits Quotidiens durant les heures de bureau ;
 - ✓ Des formations relatives à la législation en droit des étrangers (dont question ci-avant) ;
- **Travail en réseau** – rencontre des membres de la plateforme sociojuridique (réunions d'intervision) : le travail en réseau et la dynamisation du secteur sociojuridique constituent le socle des objectifs de la plateforme sociojuridique. La rencontre des membres de la plateforme sociojuridique permet d'échanger et de discuter sur une problématique dans le travail de terrain. Elles sont organisées à l'initiative du CRIC ou à la demande des membres. Selon le cas, un intervenant extérieur peut être invité afin de recadrer l'aspect juridique. Les réunions d'intervision permettent d'échanger sur les pratiques de terrain, de solutionner certaines difficultés et de mettre éventuellement en place de nouveaux projets ;
- **Suivi de l'actualité** en droit des étrangers et identification des problématiques en matière de discrimination en général : la chargée de missions du CRIC, en charge du département juridique, remet régulièrement à jour ses connaissances en matière de droits des étrangers en participant à des formations ou des rencontres thématiques organisées par le CRIC, notamment sur les sujets suivants : assistance au retour volontaire et à la réintégration, aspects pratiques des différentes étapes du parcours d'un MENA, procédure en équivalence de diplômes et nouveautés, alternatives aux équivalences de diplômes, travail avec les Roms, concepts « intégration et insertion », concepts « diversité et interculturalité », concept « cohésion sociale ».

2. Permanences sociojuridiques

- Tenue d'une permanence sociojuridique en droits des étrangers, tous les jeudis de 13H30 à 16H30, dans les locaux du CRIC. Cette permanence est assurée en alternance par deux juristes : une juriste, chargée de mission au CRIC et une juriste attachée à l'asbl Droits Quotidiens, partenaire de l'initiative. Ces permanences traitent les thématiques suivantes : asile, régularisation, naturalisation, discrimination, permis de travail, regroupement familial, équivalence des diplômes, droit international, privé ou familial. Des évaluations qualitatives et quantitatives de ces permanences sont assurées par la CRIC ;
- Soutien, orientation et transfert d'informations juridiques en droit des étrangers par téléphone ou E-mails assurés par la chargée de mission du CRIC.

IV. FORMATION DES INTERVENANTS AGISSANT DANS LE SECTEUR DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET DIALOGUE INTERCULTUREL, AINSI QUE FORMATION DU PERSONNEL S'ADRESSANT MÊME PARTIELLEMENT À EUX ;

1. Formation « gestion de la diversité interpersonnelle et interculturelle au sein d'un projet communautaire », destinée au personnel du Plan de Cohésion Sociale de Châtelet

Certains membres du personnel du PCS de Châtelet ont bénéficié en 2010 d'une formation sur la diversité culturelle dans un contexte professionnel et ont manifesté leur satisfaction pour la qualité et le contenu de la formation. Le PCS de Châtelet développe avec d'autres partenaires du PCS, un projet de « jardin partagé », lieu de vie destiné à créer des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels entre habitants de quartiers, de cultures, de milieux, d'âges et de statuts différents. Le souhait du PCS de Châtelet était de former les acteurs partenaires de ce projet afin qu'ils disposent d'outils et de philosophies communes pour mieux gérer l'accueil des publics dans le projet, la gestion des conflits entre publics et agents sociaux, la motivation des publics, la prise en compte des besoins du public ...

Le CRIC a assuré, en concertation avec le PCS de Châtelet, la coordination de la formation, l'identification du formateur expert, l'établissement du programme de formation et l'évaluation de celle-ci. Le contenu de la formation incluait :

- Trois jours de formation portant sur la gestion des territoires, la gestion de la diversité, les outils favorisant la communication interculturelle, le dépassement des malentendus culturels, la gestion des situations conflictuelles et la mise en projet de changement en équipe au sein d'un projet communautaire. Deux journées de formation se sont déroulées les 21/11 et 19/12/2011 ; la troisième journée de formation est programmée le 30/01/2012 ;
- Deux demi-jours de coaching sont programmés en 2012 afin de permettre la discussion et la réflexion de situations professionnelles, résolues ou non, en matière de gestion de la diversité avec les participants.

Ces formations ont été dispensées à divers intervenants de PCS, CPAS et associations de quartier.

2. Formation « concept et valeurs » au bénéfice de l'équipe du CRIC et des membres partenaires du réseau du CRIC

Le CRIC, en collaboration avec le DISCRI, a assuré la coordination de cette formation à savoir, l'élaboration du programme de formation avec la formatrice, la rédaction et la diffusion du folder d'information sur la formation, diverses réunions de coordination, suivi des ateliers lors des journées de formation...

La formation s'est déclinée en :

- Deux journées de formation : les 8 et 15/09 à destination de l'équipe du CRIC et les 22 et 29/09/2011 à destination du réseau ;
- Des ateliers sur divers concepts (interculturalité, insertion, intégration, cohésion sociale) les 6/10, 13/10, 8/11, 15/11, 8/12 et 16/12/2011.

3. Formation des acteurs de première ligne du CRIC en matière d'insertion professionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère »

A la suite d'interpellations d'acteurs en ISP sur divers aspects liés à la formation et à la mise à l'emploi de personnes étrangères et d'origine étrangère, le CRIC a organisé en 2010 deux journées de formations tests sur des matières liées à l'insertion professionnelle de nos publics, la finalité étant de pouvoir augmenter les connaissances des acteurs en ISP, de mieux informer et d'accompagner le public cible dans son parcours d'insertion professionnelle.

En 2011, trois journées de formation intitulée « l'équivalence des diplômes et alternatives » ont été organisées au CRIC et abordaient les sujets suivants :

- Le 26 mai 2011 : « l'équivalence des diplômes et les alternatives » dont le contenu portait sur la procédure et les nouveautés en matière d'équivalence des diplômes étrangers, formation assurée par Laureta Pankxaj du CIRE ;

- Le 16 septembre 2011 : « alternatives aux équivalences de diplômes, à savoir les dispositifs relatifs à la valorisation de l'acquis des expériences, à la valorisation des compétences et à l'accès aux professions », formation assurée par Laureta Pankxaj du CIRE;
- Le 2 décembre 2011 : « analyse de cas pratiques en matière d'équivalence de diplômes et les alternatives », formation assurée par Laureta Pankxaj du CIRE.

Suite aux sollicitations du réseau, une formation intitulée « les femmes migrantes et le monde du travail en Belgique – approche de coaching à l'emploi » abordait les points suivants :

- Le 5/10/2011 : « le statut de la femme dans le pays d'origine et le pays d'accueil – diversité de point de vue, d'appartenances »;
- Le 12/10/2011 : « quels outils pour une approche genrée et durable du travail ? ».

De nouveaux sujets de formation ont été identifiés pour l'année 2012 :

- Informations et rappel sur les filières d'insertion à l'emploi et les niches d'emploi (économie classique, économie sociale), les divers contrats et mesures d'emploi possibles;
- Rappel sur des conseils pratiques à transmettre à nos publics concernant des actes légaux en recrutement et en engagement (procédure de recrutement, déroulement d'entretien d'embauche, fiche de paie, contrat de travail etc), les droits et devoirs de nos publics en tant que futur employé/salarié.

Le CRIC s'est chargé, pour ces journées de formation, des aspects logistiques et de la coordination des journées, de la diffusion d'informations sur ces journées, de la constitution des groupes de participants et de la recherche d'intervenants.

4. Organisation de journées de présentation d'outils pédagogiques

Chaque année, le CRIC présente à son réseau des outils pédagogiques destinés à des acteurs sociaux travaillant avec des jeunes (animateurs, coordinateurs, enseignants, assistants sociaux...). Ces outils permettent de travailler les aspects liés à la multiculturalité, aux compétences sociales et relationnelles avec l'autre différent de moi.

Le 4 octobre 2011, le CRIC a invité le Ciré pour présenter leur module d'animation pédagogique autour du film « Illégal » qui traite des centres fermés pour personnes en situation irrégulière.

5. Organisation de rencontres thématiques

Les rencontres thématiques sont organisées plusieurs fois par an et ont pour objectif d'aborder des sujets susceptibles d'éclairer nos publics sur les réalités rencontrées sur le terrain.

En 2011, les rencontres ont abordé les sujets suivants :

- « Traite des êtres humains et immigration : réalités belge et carolorégienne », 16/02/2011. (Nombre de participants : 60);
- « L'assistance au retour volontaire et à la réintégration », 17/05/2011. (Nombre de participants : 30);
- « Les enjeux du féminisme face à la diversité » : Analyser les multi-discriminations dont font l'objet les femmes étrangères ou d'origine étrangère avec la sociologue Nouria Ouali, 19/09/2011. (Nombre de participants : 40);
- « Travailler avec les familles Roms : dépasser les obstacles », 08/12/2012 au Bois du Cazier. Triple partenariat entre le Bois du Cazier, le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie et le CRIC. Vernissage de l'exposition de photographies de Virginie NGUYEN HOANG « Des Roms debout ». (Nombre de participants : 40);

6. Formation «professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés (MENA)»

A la suite d'interpellations ponctuelles des AMO et autres acteurs sociaux du réseau sur les problématiques rencontrées avec le public des MENA, un partenariat réunissant le CRIC, la Maison des Adolescents (MADO), FEDASIL Florennes et la Ligue des Droits de l'Homme, s'est mis en place afin de mener une action de sensibilisation et d'information du réseau et des acteurs travaillant de près avec les MENA, au travers de deux projets :

- La formation intitulée « professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés »;
- Le développement d'une plateforme MENA sur Charleroi.



Rencontre thématique sur la traite des êtres humains le 16 février



Le 19 septembre, Nouria Ouali analyse les enjeux du féminisme face à la diversité lors d'une troisième rencontre thématique

Les démarches suivantes ont été menées en 2011 dans le cadre de ces deux projets :

- Sollicitation du réseau et de services spécialisés en MENA à participer à ces projets ;
- Réunions de coordination avec Fedasil de Florennes pour préparer les réunions de la plateforme et clarifier le cadre de ses activités (24/02/2011 et 14/03/2011) ;
- Rédaction d'une note de présentation de la plateforme pour sa diffusion et rédaction d'une note relative à notre partenariat logistique avec la MADO (maison de l'adolescent) dans le cadre de cette plateforme ;
- Prospection de sujets à traiter et de personnes ressources susceptibles d'intervenir sur les thématiques abordées par la plateforme MENA (Fedasil Florennes, Plateforme Mineurs en Exil, Service de tutelle, Associations des Tuteurs francophones, etc) ;
- Co-coordination des réunions de la plateforme MENA avec Fedasil de Florennes :
 - ✓ Le 5 novembre 2011, réunion axée sur la présentation du contenu, des objectifs et des actions de la plateforme et recueil des attentes des membres ;
 - ✓ Le 27 mai 2011 : réunion axée sur les aspects pratiques des différentes étapes d'un MENA ;
 - ✓ Le 19 octobre 2011 : réunion axée sur la scolarité des MENA avec présentation du projet pilote « alternatif à l'obligation scolaire des MENA via une entreprise de formation par le travail » par le CEFA Suarlée et le Centre El Paso, sur la proposition de décret révisé sur les classes passe-relles par la plateforme « Mineurs en exil », du projet de l'AJMO Solidarité Charleroi ;
 - ✓ Le 24 novembre 2011 : réunion axée sur les standards des tuteurs, organisée par la plateforme Mineurs en Exil, en partenariat avec le CRIC à la MADO.
- Co-coordination, avec Fedasil de Florennes, de la journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2011, intitulée « les MENA, des jeunes comme les autres ? » axée sur la sensibilisation de citoyens et de professionnels aux MENA. Cette action était portée par Fedasil de Florennes et bénéficiait du partenariat des centres régionaux et du DISCRI pour :
 - ✓ La note d'information et sa diffusion auprès du réseau ;
 - ✓ Le détachement de personnel pour l'organisation et la synthèse des ateliers ;
 - ✓ La réalisation d'une capsule vidéo sur la journée par le service communication du CRIC ;
 - ✓ La réalisation d'un recueil de données sur les MENA, sur CD, par le service documentation du CRIC ;
 - ✓ La co-coordination de la plateforme MENA du 3 mai 2011 axée sur la mise au point de l'organisation du 20 juin et de la collaboration des membres de la plateforme, dont les centres régionaux ;
 - ✓ La participation à la réunion de coordination des ateliers, le 20 juin au matin, pour la préparation du déroulement des ateliers.
 - ✓ La transmission d'informations diverses sur les MENA aux membres de la plateforme, de réunions-colloques et autres organisés par d'autres services en Wallonie spécialisés en MENA.

Le CRIC a assuré la sensibilisation et la mobilisation du réseau sur les MENA, la co-coordination de la plateforme MENA et l'organisation de la formation.

7. Récolte sur le plan local des données statistiques disponibles ;

Le CRIC est régulièrement sollicité par des étudiants, des associations, des administrations et de plus en plus d'opérateurs actifs au sein des PCS, pour la mise à disposition de statistiques démographiques ou de statistiques sur l'emploi, la femme, la santé, les discriminations, etc. Diverses données statistiques ont été rassemblées en fonction des demandes reçues et font l'objet d'une mise en page en format papier.

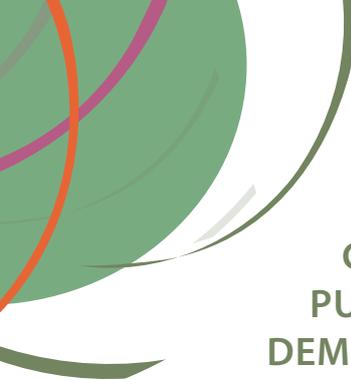
Ces données sont disponibles au centre de documentation du CRIC qui rassemble outre divers ouvrages et périodiques sur différents thèmes (formations, droit d'asile, intégration, racisme, statistiques, etc), des outils pédagogiques (livres spécialisés, valisettes pédagogiques, répertoire d'outils pédagogiques...). Une newsletter est envoyée mensuellement au réseau du CRIC pour l'informer sur les ouvrages disponibles au centre de documentation. Une revue de presse est également réalisée par le CRIC.

Le Centre de documentation du CRIC met à disposition des panneaux pédagogiques et un CD-Rom sur « la situation de la femme du XIX^e au XXI^e siècle », notamment dans le cadre de la journée de la femme.

En 2011, le centre de documentation a mené les activités suivantes :

- Recherche et lecture de publications :

- ✓ Recherche des dernières données référencées par divers sites Internet (CECLR, Europe, IWEPS, DGSIE, Fondation Roi Baudouin, DICS, CFWB ...) afin de communiquer de l'information sur les récentes publications ;
- ✓ Accompagnement des actions menées au sein du CRIC (Rencontres thématiques, séances d'informations, coordination de plateformes, etc).
- Publication d'articles sur le site du CRIC : en fonction des données récoltées lors des recherches d'actualité et/ou de l'accompagnement d'actions (internes ou externes), publication d'un minimum de quatre articles par mois. Ce travail implique de la recherche, du graphisme, de la mise en page de catalogue et une revue de presse en ligne. N.B. Parmi les rubriques traitées sur le site Internet, la sous-rubrique « centre de documentation » génère une visite du site sur quatre ;
- Lettre d'information : 12 newsletters ainsi que 6 dossiers ont été réalisés et envoyés par e-mail à l'ensemble des partenaires. Ces réalisations sont également distribuées lors de réunions de travail, stands, ou à toute autre occasion ;
- Création d'outils pédagogiques impliquant recherche, graphisme, mise en page etc:
 - ✓ Suite aux réunions de travail de la plateforme MENA, réalisation d'un premier catalogue reprenant une vingtaine de publications. Grâce à la participation de différents partenaires et d'un travail intensif de recherche, la banque de données s'est vue enrichie de 170 publications, une quinzaine de vidéos, des articles de presse, des outils pédagogiques, une trentaine de sites Internet... Ces données ont été intégrées sur un CD-Rom et en version papier PDF sur l'ensemble des outils répertoriés sur le CD-Rom ;
- Création de catalogues d'outils pour les journées internationales de la femme, de la démocratie, de la tolérance, des migrants etc. mais également sur la citoyenneté, la traite des êtres humains et l'immigration, les Roms, les enjeux du féminisme face à la diversité, l'assistance au retour volontaire et à la réintégration ;
- Réponse aux sollicitations d'informations diverses émanant d'étudiants, de professionnels, de centres régionaux ...



V. ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DE PREMIÈRE LIGNE INDISPENSABLES À LA RÉALISATION DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION, AU CAS OÙ LES ASSOCIATIONS ET LES POUVOIRS PUBLICS PARTENAIRES NE LES ORGANISENT PAS OU À LEUR DEMANDE, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE L'OFFRE D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LA CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS BELGES.

1. Insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère

Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi contribue au travers de ses missions, à la promotion de toute initiative encourageant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Agissant essentiellement en seconde ligne, il assure :

- Le soutien aux organismes publics et aux associations dans leurs actions au profit du public cible ;
- La diffusion auprès des acteurs sociaux d'outils au service du renforcement de leurs compétences ;
- L'organisation de rencontres, d'échanges, d'actions concertées, de partenariats favorisant les synergies au sein du réseau ;
- La mise sur pied d'initiatives favorisant l'insertion sociale et professionnelle du public cible.

Toutefois, dans le cadre de son projet financé par le Fonds Social Européen (Objectif convergence/Axe 3/ Inclusion Sociale/mesure 1 – Activités en Insertion Socioprofessionnelle), le CRIC mène des activités de première ligne en matière d'ISP, à savoir :

- L'organisation de formations ;
- La tenue d'une permanence en ISP au sein de ses locaux.

Les partenaires du CRIC en ISP sont la MIREC, l'Éveil, la MPA, la FUNOC, SOS Dépannage.

a. Les formations du CRIC :

Pour répondre aux besoins de son public cible en matière d'ISP, le CRIC effectue un travail de prospection d'opérateur de formation et de mise sur pied de formations diverses.

Le CRIC a assuré en 2011 la gestion et la coordination des formations suivantes :

- **Cv numérique** : création d'une capsule vidéo permettant au public cible de se présenter à des employeurs potentiels par la mise en valeur des compétences professionnelles grâce au support vidéo (module de 4 heures en collaboration avec l'asbl L'Éveil) ;
- **Coaching** : il s'agit d'amener le stagiaire à disposer de capacités lui permettant de faire régulièrement un bilan de ses valeurs, freins, moteurs, forces, faiblesses et de son image. Il s'agit de prendre conscience de ses savoirs, de ses savoir-faire et savoir-être, et ce dans une logique positive d'évolutions personnelle et professionnelle (module de 30 heures en collaboration avec la FUNOC de Charleroi) ;
- **Permis théorique** : permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances liées à la théorie du permis de conduire et de passer l'examen, étape indispensable à l'obtention du permis pratique (modules de 60 heures en collaboration avec SOS Dépannage Social de Charleroi) ;
- **Permis pratique** : apprentissage à la conduite automobile, sensibilisation à la problématique liée à l'acquisition d'un véhicule et à la conduite citoyenne (module de 32 heures en collaboration avec l'asbl Mobil'Insert de Monceau-sur-Sambre) ;
- **Auto-crédation d'emploi** : soutenir et faire émerger l'envie d'entreprendre à toute personne désireuse de créer son activité, par la réalisation d'une capsule vidéo au service de la valorisation d'initiatives entrepreneuriales (séquence de 180 à 380 secondes par bénéficiaire en collaboration avec l'asbl L'Éveil) ;
- **Gestion et création d'asbl** : le participant sera capable de définir et de créer son projet professionnel en matière de création et gestion d'asbl et/ou de la faire évoluer sur base de critères établis par la législation (modules de 30 heures en collaboration avec le Centre de Compétence - FOREM- For-



Philippe Volral présente les formations en insertion socioprofessionnelle lors salon de l'emploi de Fleurus le 17 novembre



VOUS ÊTES ÉTRANGER (ÈRE) OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

POUR VOUS

- UNE **PERMANENCE EMPLOI** (ASSURÉE PAR LA MIREC)
- DES **FORMATIONS** QUI VOUS AIDERONT À :
 - ✓ AVOIR CONFIANCE EN VOUS
 - ✓ ÊTRE VALORISÉ
 - ✓ OBTENIR LE PERMIS DE CONDUIRE
 - ✓ ACCÉDER À UN EMPLOI

Bâtiment responsable - Chantier COCOBOUT

Centre Régional d'Intégration de Charleroi :
 Philippe VOLRAL
 Tél : 071/ 20 98 60
 info@cricharleroi.be
 www.cricharleroi.be

Le CRIC est une asbl soutenue par le Fonds social européen, par la Région Wallonne, par la Province de Hainaut, par le FPI, les Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Prez, Châtelet, Courcelles, Farcennes, Fontaine-L'Évêque, Fleurus, Les Bons Villers, Parc à Colles.

L'affiche de promotion des formations en ISP

2. Permanences ISP

Des permanences emploi-formation sont organisées au CRIC avec le partenariat de la MIREC - Mission régionale pour l'insertion et l'emploi de Charleroi: ces permanences sont organisées à raison de deux séances par mois. Selon les besoins, cette permanence propose un accueil et un bilan personnalisé, un accompagnement individualisé vers l'emploi, des possibilités de stages en entreprise, des modules de recherche d'emploi spécifiques et des formations menant à l'emploi.

Afin de favoriser au mieux l'insertion socioprofessionnelle de son public cible, le CRIC, en partenariat avec les opérateurs d'insertion socioprofessionnelle, a créé un dispositif d'intervention intégré au service de la mobilité au bénéfice des publics fragilisés et/ou victimes de discriminations en raison de leur origine, nom, handicap.

Pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle de son public cible, le CRIC a mené les activités suivantes en 2011 :

- Organisation de séances d'information liées à l'insertion socioprofessionnelle, en collaboration avec les opérateurs et acteurs de terrains (36 séances d'information et de sensibilisation sur les outils de formations. Ces séances se sont organisées au CRIC, chez FEDASIL à Jumet, à l'ASBL SACE de Gilly, au CUNIC et CIFOP de Charleroi, à l'ASBL Solidarité Camerounaise du Hainaut, à l'ASBL SOS Dépannage de Charleroi, à l'Espace Citoyen et à la MPA de Marchienne-au-Pont;
- Création d'une synergie des opérateurs d'insertion au service du public cible par l'organisation de rencontres et d'échanges avec: l'EFT Chantier de Marcinelle le 26.01.11, l'ASBL Objectif Emploi d'Aiseau-Presles le 07.02.11, la Maison des jeunes de Couillet le 15.02.11, l'ASBL la Maison Ouverte de Marchienne-Docherie le 23.02.11, l'UCM de la Louvière le 28.04.11, l'ASBL Grand Public le 04.05.11, le FOREM formation de Charleroi pour le module « gestion et création d'ASBL » le 09.06.11, l'ASBL SACE autocréation d'emploi le 23.05.11 et le 20.06.11, la coopérative d'activités et accompagnement AZIMUT de Monceau-sur Sambre pour les capsules autocréation d'emploi le 30.05.11, l'IFAPME de Gilly le 31.05.11 pour les capsules autocréation d'emploi, le département formation du centre FEDASIL de Jumet pour le module coaching le 07.09.11, l'ASBL L'éveil de Ransart pour le module cv-vidéo et autocréation d'emploi le 29.06.11, Espace Citoyen Porte Ouest de Marchienne-au-Pont le 17.10.11, Vie Féminine département « Espace Femmes » le 15.11.11;
- Participation à la présentation et au bilan du projet MIRACLE de la MIREC le 14.02.11;
- Participation à l'atelier PRO PLUS le 25.03.11 (« entreprendre en économie sociale »);
- Participation au Rallye du demandeur d'emploi décent organisé par la FGTB Charleroi les 4 et 5 avril 2011 à L'UT de Charleroi;
- Participations actives aux plateformes ISP dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de Châtelet les 26.01.11, 23.03.11, 25.05.11, 14.11.11, et de celui de Charleroi le 23.06.11, le 12.09.11 et le 24.11.11;
- Participations actives aux plateformes MOBILITE de Charleroi les 26.09.11, 26.10.11 et le 25.11.11;
- Participation à la conférence sur les pratiques transnationales des migrants en Belgique organisée par la Fondation Roi Baudouin le 24.06.11;
- Participation à la formation « La discrimination » organisée par le Centre Interuniversitaire de Formation Permanente (CIFOP) le 01.09.11;
- Participation au colloque ISP des 20 ans de la MIREC le 07.06.11;
- Participation au groupe de travail intercentres ISP/FSE les 18.01.11, 01.03.11, 02.05.11, 16.05.11, 07.06.11 (« la mobilité du public et l'équivalence des diplômes ») et le 21.11.11 (« l'équivalence des diplômes et le permis de travail »);
- Participation au groupe de travail du DISCRI concernant un module de formation sur la citoyenneté des primo-arrivants le 08.06.11;
- Diffusion d'offres de formations à l'occasion du salon de l'emploi d'Aiseau-Presles le 12.05.11, des rencontres thématiques du 17.05.11 et du 19/09/11 au CRIC (« Les enjeux du féminisme face à la diversité »), de la journée de formation pour les partenaires « Concepts et valeurs » au CRIC les 22.09.11, 08.11.11, 15.11.11, 16.12.11; de la rencontre thématique « Travailler avec les familles Roms » organisée par le CRIC le 08.12.11; du colloque « Dialogue Interculturel » organisé dans le cadre du PCS de Châtelet en collaboration avec le CRIC le 15.12.11;
- Participation aux réunions d'évaluation, les 06.06.11 et 24.10.11, relatives au rallye du demandeur d'emploi décent organisé par la FGTB Charleroi;
- Participation au salon de l'emploi et de la formation de Fontaine - L'Evêque le 06.10.11 et de Fleurus

le 17.11.11;

- Participation au « petit déjeuner entreprise » organisé par l'ASBL Chantier de Marcinelle le 25.10.11;
- Participation au colloque « Quels accompagnements pour quels demandeurs d'emploi ? » organisé par le CRIPEL à Liège le 07.11.11;
- Participation à la « Table du social : les jeunes...quels projets » de Charleroi le 10.11.11 organisée par le Centre de documentation et de recherche sociales (CEDORES);
- Participation à l'atelier de l'IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation de la Prospective et de la Statistique) en collaboration avec le CWEHF (Centre Wallon de l'Égalité Entre Hommes et Femmes) au SPW Namur le 13.12.11 concernant « La discrimination des personnes étrangères ou d'origine étrangère sur le marché de l'emploi »;
- Organisation des formations inexistantes dans la région de Charleroi, répondant aux besoins du public cible (8 formations « Coaching » 6 formations « permis théorique », 6 modules CV-VIDEO, 1 formation « permis pratique », 2 formations « Gestion et Création d'ASBL »; une capsule « Auto Création d'Emploi »);
- Organisation de manière régulière de réunions de travail avec les opérateurs de formation : évaluation du module « coaching » les 28.01.11, 09.02.11, 18.02.11, 26.04.11, 20.05.11, 08.07.11, le 05.09.11, le 23.09.11, le 28.10.11 avec la FUNOC de Monceau-sur-Sambre, le 07.09.11 avec le centre FEDASIL de Jumet; évaluation du module « gestion et création d'ASBL » les 07.01.11 et 30.05.11 avec le FOREM Compétence et Management de Charleroi; évaluation du module « permis théorique » le 27.01.11, 18.04.11, 05.07.11, 03.11.11 avec SOS Dépannage Social de Charleroi; comité de suivi du permis pratique les 22.04.11, 07.07.11, 21.09.11 avec l'ASBL Mobil 'Insert de Monceau-sur-Sambre;
- Organisation de permanences emploi/formation MIREC au CRIC les 15.02.11, 15.03.11, 12.04.11, 26.04.11, 10.05.11, 24.05.11, 07.06.11, 21.06.11, 06.09.11, 20.09.11, 04.10.11, 18.10.11, 15.11.11, 29.11.11, 13.12.11) 50 rendez-vous;
- Mise en place de collaborations avec des opérateurs de formation pour assurer les formations.

VI. PARTENARIATS NATIONAUX

Dans le cadre des actions portées par le Centre, chaque fois qu'une action développée par le CRIC implique l'engagement de ressources humaines, de ressources financières, de ressources en matériel de la part du Centre ou de la part d'un partenaire, cet échange est conventionné.

Le tableau ci-après reprend les conventions conclues en 2010:

N°convention	Partenaire(s)	Objet
2011 – E 001	Frédéric LOORE	Rencontre thématique: Traite des êtres humains
2011 - E 002	Jean-Yves TISTAERT	Rencontre thématique: Traite des êtres humains
2011 - E 003	Corinne WILMOT	Rencontre thématique: Traite des êtres humains
2011- E 004	Nicole GROLET, asbl Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique"	Soutien logistique – Festival du Film : Elles tissent la toile
2011 - E 005	Mme JEKELER, asbl Samilia Foundation,	Rencontre thématique: Traite des êtres humains et immigration – réalités belge et carolorégienne
2011 - E 006	Mr MEULDERS, Sürya – centre d'accueil asbl	Rencontre thématique: Traite des êtres humains et immigraton – réalités belge et carolorégienne, 16/02/2011
2011 – E 007	Dany CRUTZEN	Formation: Comment prendre en compte les difficultés linguistiques des enfants dont les codes et normes ne sont pas conformes à ceux de l'école?
2011 - E 008	Dominique BRONCHAIN, Mobil'Insert	Soutien logistique
2011 - E 009	Djenabou KONE, Femmes Africaines asbl	Soutien logistique
2011 – E 010	Frédérique MAWET, asbl CIRE, intervenante	Formation: Equivalence des diplômes et ses alternatives
2011 – E 011	FEDASIL	Rencontre thématique: L'assistance au retour volontaire et à la réintégration, 17/05/2011
2011 - E 012	asbl CIRE	Réunion thématique - plateforme juridique, exposé: L'évolution de l'opération de régularisation et ses résultats
2011 - E 013	Femmes Africaines asbl	Soutien logistique
2011 - E 014	asbl AJYAL	Soutien logistique
2011 – E 015	PCS de Châtelet	Formation: Gestion de la diversité interpersonnelle et interculturelle au sein d'un projet communautaire
2011 – E 016	asbl ATTOUBA	Soutien logistique

2011 - E 017	asbl GEM	Rencontre thématique: Les enjeux du féminisme face à la diversité, Femme d'origine étrangère: comprendre la multi-discrimination", 19/09/2011
2011- E 019	Mobil'Insert	Formation: Permis pratique
2011 – E 020	asbl FLORA	Formation: Quels outils pour une approche genrée et durable du travail
2011 – E 021	asbl CIRE	Formation: Les femmes migrantes et le monde du travail en Belgique – approche de coaching à l'emploi – le statut de la femme dans le pays d'origine et le pays d'accueil – diversité de points de vue, d'appartenances
2011 – E 022	ADDE – Association Droits Des Etrangers, intervenante	Réunion thématique, plateforme sociojuridique: L'absence d'actes d'état civil dans les situations familiales internationales – La filiation, l'adoption et la tutelle
2011– E 023	asbl Droits Quotidiens	Collaboration juridique
2011 – E 024	MaîtreVéronique VAN DER PLANCKE	Réunion thématique, plateforme sociojuridique: Le droit de porter plainte à la police
2011 – E 025	asbl ORCA -Organisation pour les Travailleurs Immigrés Clandestins	Rencontre thématique, plateforme socio-juridique: Droits des travailleurs en séjour illégal
2011 – E 026	Abderrahim HMAMI	Formation: Le rôle de la phonétique corrective dans l'apprentissage d'une langue étrangère
2011 – E 027	Ahmed AHKIM,asbl – Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie	Rencontre thématique: Travailler avec les familles Roms: dépasser les obstacles
2011 – E 028	Jacqueline FASTRES, asbl RTA-Réalisation, Téléformation, Animation	Rencontre thématique: Travailler avec les familles Roms: dépasser les obstacles
2011 – E 029	asbl Caritas International	Réunion thématique, plateforme sociojuridique: L'arrestation par la police, la détention en centre fermé et le retour dans le pays d'origine
2011 – E 030	Asbl Solidarité Internationale Camerounaise du Hainaut	Soutien logistique
2011– E 031	Milva CECCHETO	Formation: Gestion de la diversité interpersonnelle et interculturelle au sein d'un projet communautaire
2011 – E 032	DGAC	Annoncer la couleur



VII. DISCRI - DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI AUX CENTRES RÉGIONAUX

VOIR RAPPORT D'ACTIVITES EN ANNEXE.

Le rapport d'activités du DISCRI nous sera communiqué ultérieurement

PERSPECTIVES 2012

I. ACTIONS FIPI

1. Coordination d'un projet FLE enfants et adolescents

Dans le cadre de la plateforme FLE, et dans la continuité des années précédentes, le CRIC souhaite :

- Poursuivre son travail d'implication du réseau social institutionnel et associatif en vue de développer des initiatives novatrices afin de dégager des solutions visant à encourager l'intégration des primo-arrivants ;
- Renforcer la prévention et la lutte contre l'échec scolaire par une dynamique de collaboration entre les écoles primaires et secondaires, les CPMS, le milieu associatif, l'Echevinat de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse ;
- Développer les synergies entre les écoles d'enseignement secondaire (tous réseaux confondus), les CPMS, et les opérateurs de formations (associatifs et publics) actifs en FLE au sein de notre réseau, accueillant des publics composés d'adolescents et de plus jeunes de 6 à 18 ans ;
- Concertation avec les opérateurs locaux (publics/privés) en vue d'identifier des pistes de solutions et d'actions adaptées aux besoins en FLE des jeunes primo-arrivants :
 - ✓ Enfants
 - ✓ Adolescents
 - ✓ Jeunes adultes

De manière générale, le projet doit permettre de :

- Répondre au mieux aux sollicitations des structures rencontrant les publics cibles ;
- Ouvrir des programmes de cours ;
- Echanger des informations ;
- Mettre en réseau les services dont les publics cibles sont les adolescents et les mineurs avec les services offrant la possibilité d'ouvrir des sessions de FLE ;
- Consolider la plateforme MENA en favorisant notamment les formations à l'attention des porteurs de projets FLE.

En 2012, le CRIC envisage spécifiquement de :

- Collaborer à la consolidation d'un programme de cours FLE intensif à destination des mineurs pendant les périodes de congés scolaires ;
- Offrir un appui pédagogique aux partenaires de l'éducation quant à la constitution, l'élaboration de programmes FLE et leur mise en réseaux ;
- Impulser de nouveaux projets émergeant du secteur et répondant à la demande des associations ;
- Rechercher des pistes de travail en vue de contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes primo-arrivants, dans un contexte scolaire.

Les groupes cibles :

- Les adolescents, primo-arrivants, âgés de 11 à 18 ans, inscrits dans l'enseignement secondaire et fréquentant les cours de Français Langue Etrangère organisés à l'initiative des réseaux associatif et public de Charleroi ;
- Les adolescents, primo-arrivants, âgés de 11 à 18 ans, désireux de s'inscrire dans l'enseignement secondaire ;
- Les enfants d'origine étrangère inscrits dans l'enseignement primaire ayant accumulé des retards d'apprentissage (6 à 12 ans).
- Les acteurs sociaux et enseignants du niveau primaire, rencontrant des publics en risque d'échec et d'exclusion scolaire.



○ Conception d'outils pédagogiques

- Elaboration d'une banque de données d'outils pédagogiques à destination de formateurs, enseignants voulant traiter de l'interculturalité dans leurs interventions et reprenant une série d'outils pédagogiques recensés ou réalisés par le CRIC;
- Finalisation du CD-Rom « MENA – boîte à outils »;
- Capitalisation et diffusion d'informations relatives à la situation socio-économique de la femme sur la région du Hainaut;
- Mise à jour et diffusion, dans le cadre de la « journée de la femme », d'un catalogue reprenant des panneaux pédagogiques réalisés par le CRIC, à destination des secteurs associatif et public de Charleroi et disponible sur Internet;
- Mise à jour et diffusion d'un Cd-rom relatif à la condition de la femme, du XIX au XXIe siècle;
- Mise à jour et diffusion de panneaux pédagogiques, présentés sous la forme d'une exposition relative à la condition de la femme, du XIX au XXIe siècle;
- Mise à jour du CD-Rom Citoyenneté et Dialogue;
- Capitalisation et conception d'un catalogue de publications sur la citoyenneté;
- Mise à jour du CD-Rom « statistiques démographiques de la zone d'action du CRIC » et promotion auprès du réseau;
- Actualisation et diffusion du « Répertoire des opérateurs de formation en FLE sur Charleroi Sud Hainaut ». Le Répertoire propose des fiches de présentation des opérateurs actifs en matière de FLE et des tableaux récapitulatifs de l'ensemble de l'offre de services;
- Edition du nouveau guide des permanences sociojuridiques spécialisées en droits des personnes étrangères.

2. Journées de présentation d'outils pédagogiques

- Présentation du Cd rom «Citoyenneté et Dialogue» 6^e édition réalisé par le CRIC, auprès d'opérateurs locaux susceptibles d'exploiter cet outil dans le cadre de leurs activités;
- Présentation du Cd-rom «Citoyenneté et Dialogue» auprès de toute institution et administration désireuse de développer des initiatives en la matière;
- Présentation du CD-Rom « MENA – boîte à outils » auprès d'opérateurs locaux susceptibles d'exploiter cet outil dans le cadre de leurs activités;
- Organisation de journées de présentation d'outils pédagogiques et ludiques, en matière d'interculturalité, destinées à des opérateurs actifs dans le domaine de l'éducation;
- Organisation de « rencontres découvertes » au départ de notre centre de documentation et ses nouvelles acquisitions.

3. Micro-projets thématiques en lien avec les missions du CRIC

Organisation de conférences - débats thématiques dont:

- Santé et immigration;
- Education et scolarité;
- Jeunesse;
- Primo-arrivants et citoyenneté;
- Démocratie multiculturelle;
- Emploi.

4. Actions de sensibilisation

a. A la citoyenneté:

- Organisation d'une opération de sensibilisation grâce au « Prix citoyenneté », à l'initiative et délivré par le CRIC, auprès de groupes classes ou d'élèves engagés et répondant aux critères établis à cet effet.

- Encadrement méthodologique auprès d'opérateurs des secteurs public et privé pour le développement d'initiatives de sensibilisation en matière de citoyenneté, mixité sociale et revalorisation de l'image des jeunes au sein des quartiers précarisés.

b. A la diversité culturelle :

- Organisation de formations à la diversité culturelle au profit des acteurs sociaux de Charleroi, tous publics confondus, concernés de près ou de loin par les réalités des populations migrantes ;
- Organisation de formations à la diversité culturelle au profit des stagiaires du réseau CRIC en vue de les amener à mieux vivre dans une société interculturelle ;
- Organisation de formations sur des thématiques en lien avec les aspects de l'interculturalité et d'une société multiculturelle, définies selon les besoins et réalités professionnelles de notre réseau.

5. Maillage associatif

- En collaboration avec le CPAS de Charleroi : mise en réseau entre acteurs du champ public, parapublic et des associations œuvrant à l'intégration des personnes issues de l'immigration ;
- En collaboration avec les acteurs locaux et nos partenaires : travail de décloisonnement entre les associations issues de l'immigration et l'associatif local ;
- En collaboration avec les PCS de la région de Charleroi : travail partenarial avec les associations issues de l'immigration et l'associatif local.

6. Identification des indicateurs de programmation d'impulsion d'une politique de l'immigration

- Reformulation et réorganisation du Comité d'accompagnement FIPI, au service d'un accompagnement de proximité auprès des associations. Une première partie du travail consistera à identifier les différents impacts du dispositif sur les structures, le personnel, les publics et les projets (aspects novateurs, synergies, qualités en lien avec la professionnalisation du secteur). Une seconde partie du travail consistera à redéfinir les contours du Comité d'accompagnement FIPI et des nouvelles pistes de concertation ;
- Consolidation du dispositif proactif destiné aux intervenants sociaux actifs dans la dynamique associative de la région de Charleroi, bénéficiant des subsides alloués dans le cadre du FIPI, ou impliqués dans le développement de projets s'inscrivant dans la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Cette consolidation se traduit dans les faits par :

- La poursuite de rencontres individuelles et collectives auprès des réseaux associatifs et ville de Charleroi afin d'identifier les indicateurs de programmation d'impulsion d'une politique de l'immigration, et ce, en collaboration avec le CPAS de Charleroi en charge de l'évaluation et de la coordination du projet FIPI – ville de Charleroi ;
- L'organisation de rencontres formatives et de coaching visant à répondre aux exigences de professionnalisation et d'impulsion. Celles-ci contribueront au développement d'une politique d'intégration, cohérente et concertée ;
- L'organisation de visites de terrain, auprès des porteurs de projets, inscrits dans la dynamique FIPI de Charleroi. Ces visites répondent à la demande de reconnaissance et de proximité, souhaitée par les opérateurs de terrain du réseau associatif de Charleroi ;
- L'élaboration et la construction de grilles d'identification des projets initiés sur notre territoire auprès de nos partenaires publics et privés, mettant en exergue certains indicateurs (éléments convergents, complémentaires, et particularités), au profit d'un développement de synergies ; promotion de la GAPE, grille d'analyse de projet par le filtre de l'égalité des chances ;
- L'élaboration d'une cartographie associative, identifiant les structures actives en matière d'intégration des populations étrangères (notamment relative au FLE) ;
- La mise en place de cinq ateliers afin de travailler des méthodologies, de participer au décloisonnement des associations et d'élaborer des projets novateurs. Les thèmes de ces cinq ateliers sont : la promotion de la réussite scolaire, les actions sociales, culturelles et sportives, la formation des publics, la coordination d'un partenariat local, la formation des professionnels.

Dans le cadre de la plateforme FLE

Développement des activités de la plateforme FLE, par le dispositif CORFLEC, par :

- La mise à jour du répertoire des opérateurs de formation en FLE sur Charleroi Sud-Hainaut ;
- La mise en place de formations répondant aux nouveaux besoins des formateurs en contact direct avec les primo-arrivants, à savoir les aspects cognitifs et les implicites culturels dans l'apprentissage d'une langue ;
- Le recensement quantitatif des personnes inscrites en FLE ;
- Collaboration étroite avec l'échevinat de la formation et de l'éducation de la ville de Charleroi en vue de répondre à la problématique des enfants et adolescents primo-arrivants ;
- Structuration de l'apprentissage du FLE tout au long du parcours de l'apprenant en passant par le test de positionnement, le test de validation de son niveau, les niveaux de formation à partir de la grille européenne ;
- Démarche de sensibilisation et de concertation entre la CORFLEC, les membres de la plateforme FLE et les écoles supérieures universitaires ou non, quant à la reconnaissance de la valeur du DELF (diplôme d'études en langue française) comme test de français à l'accès aux études supérieures ;
- Démarche de sensibilisation des opérateurs de formation en FLE à l'utilisation d'outils permettant une structuration de l'apprentissage du FLE et une reconnaissance des acquis des apprenants ;
- Démarche de collaboration avec l'échevinat de la formation et de l'éducation de la ville de Charleroi et le FOREM en vue de considérer toutes les demandes en FLE et ainsi tous les publics en FLE.

Dans le cadre de la plateforme relative au « 3^e âge de l'immigration »

- Identification de pistes de diffusion du document de synthèse reprenant les besoins des migrants âgés en termes d'information, d'activités sociales, culturelles ou sportives, de soins, de langue... ;
- Structuration du dispositif d'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social au regard des besoins des migrants âgés ;
- Diffusion et partage des actions et projets à mettre en œuvre pour répondre aux besoins insuffisamment ou non encore rencontrés ;
- Renforcement et développement de la dynamique de réseau ;
- Poursuite des interpellations à l'attention des pouvoirs publics, en vue d'envisager le développement d'initiatives novatrices.

Dans le cadre de la thématique relative aux réalités en matière d'égalité des chances

- Participation aux rencontres dans le cadre de la plateforme de concertation « Egalité des chances », en collaboration avec Lire et Ecrire Charleroi et le Département de l'intégration de la Ville de Charleroi.
- Identification et capitalisation d'informations, statistiques et pédagogiques, relatives aux réalités de « la condition de la femme, du XIX au XXI^e siècle » (données liées aux aspects historiques, démographiques, législatifs et aux discriminations) ;
- Diffusion et mise à disposition d'une exposition portant sur les réalités de « la condition de la femme, du XIX au XXI^e siècle » ;
- Participation à la concertation inter-associations, active en matière d'égalité des chances, dans le cadre de la journée de la femme, prévue le 8 mars 2012. Cette initiative a pour objectifs, la mutualisation et complémentarité de compétences et de moyens. Celles-ci visent à :
 - ✓ Identifier les différents acteurs impliqués en la matière ;
 - ✓ Identifier les indicateurs de réussite d'une politique d'intégration et d'égalité des chances en matière d'insertion sociale et professionnelle ;
 - ✓ Développer des projets transversaux, en lien avec les objectifs respectifs à chaque partenaire ;
 - ✓ Développer des synergies entre les associations et leurs publics ;
 - ✓ Combattre les discriminations par une approche et des initiatives visant l'égalité des chances.

Dans le cadre de la plateforme « Sociojuridique » en matière d'accueil des personnes étrangères et d'origine étrangère (voir Région wallonne également)

- Consolidation des connaissances des membres de la plateforme « Sociojuridique » quant à la législation relative au droit des étrangers en général et à l'accompagnement sociojuridique des personnes d'origine étrangère via :

- Organisation de « Réunions d'Intervision » : ces réunions regroupent des acteurs locaux afin de créer un lieu d'échanges de pratiques et d'informations quant aux problèmes rencontrés sur le terrain dans l'accompagnement sociojuridique des personnes d'origine étrangère ; ainsi, ces réunions permettent de créer un réseau de solidarité entre opérateurs concernés et un lieu d'identification des services offerts par chacun en vue d'orienter au mieux les personnes d'origine étrangère ;
- Organisation de « Formations en droit des étrangers » : ces formations, données par un professionnel extérieur, permettent aux acteurs locaux concernés de suivre l'actualité de la législation en matière de droits des étrangers et d'aborder des matières juridiques spécifiques pour lesquelles les membres souhaitent des éclaircissements. Ces formations abordent le sujet sous ses aspects théoriques et pratiques via des exercices (durée : une journée ; distribution de syllabus ou PowerPoint) ;
- Organisation de « Rencontres sociojuridiques » dont le fil conducteur est « Les Droits fondamentaux des personnes en séjour illégal ». La plateforme sociojuridique abordera ce sujet au travers de différents thèmes. Ces rencontres d'une matinée, encadrées par un professionnel extérieur, aborderont de manière vulgarisée le cadre juridique du sujet traité et laisseront la place à un débat.
 - ✓ « L'arrestation, la détention et le retour volontaire/forcé des personnes en séjour illégal » : Date: 12/01/2012; Association/nom de l'intervenant: CARITAS (Bruxelles), Monsieur Mathieu BEYS (Juriste).
 - ✓ « Le droit au travail des personnes en séjour illégal » ; Date: 17/02/2012; Association/nom de l'intervenant: OR.C.A. ASBL (Organisation pour les Travailleurs immigrés et clandestins), Monsieur Jan KNOCKAERT.
 - ✓ « Le droit de porter plainte à la police des personnes en séjour illégal victimes d'une infraction de droit commun » et « le cas des violences conjugales subies par des femmes d'origine étrangère en séjour illégal ou précaire » ; Date: 01/03/2012; Association/nom de l'intervenant: Maître Véronique Van Der Plancke, Avocate au Barreau de Bruxelles et Madame Albine Quisenaire, Responsable de la coordination « lutte contre les violences » Hainaut.
 - ✓ « Le droit au logement: la crise de l'accueil et la loi sur les marchands de sommeil » ; Date: 20/04/2012; Association/nom de l'intervenant: ASBL Convivial; Monsieur Davide GROSSO.
- Suivi de l'actualité en droit des étrangers et identification des problématiques en matière de discrimination en général ;
- Réactualisation du guide sociojuridique et adaptation quant à sa présentation en lien avec les opérateurs spécialisés en droits des étrangers et en lien avec les procédures administratives et juridiques ;
- Création d'un logo spécifique à la plateforme sociojuridique via le service communication du CRIC ;
- Création d'une brochure vulgarisée destinée au public cible et relative aux droits, démarches administratives et coordonnées des autorités/ASBL de la région de Charleroi travaillant dans l'accompagnement des personnes d'origine étrangère ;
- Rédaction d'articles sociojuridiques en droit des étrangers dans la revue ID et sur le site web du CRIC .
- Permanence sociojuridique en droits des étrangers mise en place en septembre 2011. Celle-ci se donne pour objectif de favoriser l'accès pour tous (tant au public du CRIC à savoir les personnes d'origine étrangère qu'aux intervenants sociaux, associations partenaires du CRIC) à une information juridique préventive, objective, compréhensible et de qualité en matière de droit des étrangers (l'asile, la régularisation (9bis-9ter), la naturalisation, la discrimination, le permis de travail, le regroupement familial, l'équivalence des diplômes, le droit international, privé ou familial,...).

Celle-ci se tient tous les jeudis après-midi, de préférence sur rendez-vous, dans les locaux du CRIC. Toutefois, il est possible d'être reçu hors des horaires de la permanence pour autant que cela soit fixé préalablement sur rendez-vous. Ces consultations se tiendront sur le principe d'un jeudi sur deux par une juriste de l'ASBL Droits Quotidiens et par une juriste du CRIC.

Soucieux de garder la spécificité du CRIC en tant qu'acteur de seconde ligne, en appui aux opérateurs locaux, cette permanence a la particularité de fournir la première information juridique, les droits de la personne, le parcours administratif que le dossier prendra, les personnes et autorités de référence.

Quant au traitement postérieur du dossier, il n'est pas effectué par le CRIC ; cependant, afin d'assurer un suivi, dès l'entretien, un contact sera pris avec un service de la plateforme sociojuridique. Le CRIC reste disponible au service et à la personne concernée jusqu'à l'aboutissement du dossier.

- Soutien, orientation et transfert d'informations juridiques en droit des étrangers par téléphone ou E-mails. Dans le cadre du Partenariat CRIC - Droits Quotidiens ASBL, trois actions se dégagent :
- Consultation juridique dans le cadre de la permanence sociojuridique en

droit des étrangers organisée par le CRIC : information et orientation du public cible (pas d'action de suivi social, ni de traitement de dossiers); nombre de consultations assurées par Droits Quotidiens : 20;

- Accès aux outils de Droits Quotidiens pour une dizaine d'intervenants sociaux afin de répondre aux difficultés rencontrées par les intervenants sociaux en leur proposant une base de données juridiques et un accès journalier à un juriste généraliste par téléphone;
- Organisation de formations en « droit des étrangers ».

Dans le cadre de la plateforme MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés)

Consolidation et développement des activités de la plateforme MENA et organisation de la coordination de la plateforme.

L'objectif est de réunir à des moments ponctuels les acteurs institutionnels et associatifs concernés par la problématique des mineurs étrangers non accompagnés. Le projet est d'outiller de la manière la plus adéquate les acteurs de terrains sur divers aspects concernant les MENA.

Il s'agit d'établir des contacts entre les différents spécialistes MENA et professionnels de terrain en vue de faire naître des synergies et de créer des partenariats nécessaires au suivi et l'accompagnement des MENA.

Un autre objectif est celui de réfléchir, avec les partenaires et membres de la plateforme, aux développements d'initiatives nouvelles en vue de professionnaliser l'exercice de leur fonction dans le champ MENA tout au long de leur parcours.

Dans le cadre de la plateforme liée au Comité Après Régularisation

- Poursuite du travail du « Comité permanent régularisation de 2009 », en partenariat avec les membres actifs impliqués dans le cadre du guichet régularisation. Partenaires : syndicats, associations, secteurs public et privé. Suite à la mise en place du guichet de régularisation en 2009 au service des étrangers à la maison communale de Marcinelle;
- Poursuite des travaux et de la structuration d'un partenariat initié en vue de mettre en place un Comité Après Régularisation afin de développer la dynamique et les actions concertées.

Globalement, il s'agit de s'appuyer sur les services existants, de mieux les faire connaître, de les valoriser et/ou les développer ainsi que de veiller à une meilleure articulation des actions et des projets afin de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes étrangères.

Les objectifs du « Comité Après Régularisation » sont d'assurer le suivi des dossiers de régularisation; de répondre aux problèmes et questions des personnes; de veiller à la formation des acteurs de première ligne en matière de droit des étrangers en s'appuyant sur la plateforme sociojuridique coordonnée par le CRIC et en assurant à la fois des formations de base et de la formation continue; de développer un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des personnes étrangères et d'origine étrangère avec une attention particulière pour les primo-arrivants; d'accueillir les primo-arrivants, les personnes régularisées ou non dans une démarche visant à construire leur place dans la société belge (éducation permanente); d'associer le public cible à la construction des actions développées; de favoriser, structurer la coordination et l'articulation des acteurs de terrain; de formuler des propositions aux autorités et aux services publics par rapport aux constats de terrain.

Concrètement ce projet pourra se traduire par l'échange, le partage et la mutualisation des connaissances sur les pratiques institutionnelles et associatives; concrètement, ce projet devrait s'articuler avec le dispositif d'accueil des primo-arrivants.

II. ACTIONS HORS FIPI

1. Santé

a. Bourse d'échange de projets

Collaboration avec le CLPS Charleroi-Thuin au sein d'un partenariat établi entre le CLPS, la MPA et le CRIC, dans le cadre d'une initiative intitulée « Bourse d'échange de projets », orientée sur la thématique quartier avec ancrage sur Marcinelle. Cette initiative sera menée en partenariat par La Maison Médicale de Marcinelle, l'EFT Chantier et Promotion Services.

b. Projet GYNOQUID

Dans le cadre d'un partenariat entre le Centre de Dépistage des Cancers (ISPPC) et Carolo Prévention Santé

et le CRIC, participation au groupe de travail relatif au projet GYNOQUID.

- Diffusion de l'outil auprès de notre réseau ;
- Promotion de l'outil via les supports de communication du CRIC ;

c. Maison plurielle

Au départ de notre participation à la « plateforme violences conjugales » coordonnée par le Centre d'accueil Trait d'Union et de la création en janvier 2009 de l'asbl « Maison plurielle », ayant pour but de prévenir les violences conjugales et/ou familiales et de devenir une plateforme d'information, de formation, d'accueil, d'écoute, d'orientation, de sensibilisation et de toute autre action se rapportant au domaine des violences ou actes qui engendrent ces dites violences, nous contribuerons en tant que membres de la plateforme violences conjugales et du groupe de travail, à la poursuite des objectifs de travail, à la pérennisation de l'activité et aux différents objectifs et principes que se donne cette dernière, en l'occurrence :

- Favoriser la création de liens ;
- Susciter la concertation entre opérateurs de terrain ;
- Etre un lieu ouvert ;
- Etre un lieu d'échanges et de pratiques ;
- Constituer un lieu de réflexion et d'évaluation ;
- Analyser les besoins ;
- Constituer un lieu de référence ;
- Etre un lieu d'interpellation citoyenne ;
- Etre un lieu de transition.

2. 3^e âge de l'immigration

Développement du projet « Interface 3^e âge de l'immigration » introduit auprès de la Fondation Roi Bau-douin.

En s'appuyant sur les acteurs locaux des secteurs associatif et public et sur l'étude réalisée à l'initiative des CRI en intercentres, il s'agira d'établir des constats quant aux besoins spécifiques du 3^e âge de l'immigration, de faire circuler les informations pertinentes, d'échanger de bonnes pratiques, d'élaborer de nouvelles actions et de formuler des recommandations aux autorités compétentes.

L'objectif est de partir des ressources existantes, de développer des synergies en vue de pérenniser un dispositif d'interface entre les acteurs concernés par les migrants âgés afin de mieux répondre aux besoins de ceux-ci.

Les objectifs opérationnels à poursuivre en 2012 à travers ce projet sont :

- Renforcer et développer la dynamique de réseau ;
- Diffuser à l'attention des partenaires du projet et des autorités, un document reprenant les recommandations concrètes quant aux mesures et aux actions à privilégier pour une meilleure intégration des migrants âgés. Ce document reprendra également les bonnes pratiques à favoriser ;
- Interpeller les pouvoirs publics, en vue d'envisager le développement d'initiatives novatrices.

3. Insertion socioprofessionnelle

Projet FSE 2008/2013 :

Axe prioritaire 3 – Inclusion sociale ;

Objectif prioritaire 1 – Activités d'insertion professionnelle ;

Action 3.1.2. – Activités spécifiques et/ou innovantes d'inclusion sociale dans un parcours de formation dans le Hainaut.

En matière de lutte contre les discriminations liées à l'origine ethnique.

- Consolidation d'un projet d'auto-école associative, structurée au sein d'une ASBL par le truchement du « Dispositif d'intervention intégré au service de la mobilité et de l'emploi », regroupant des opérateurs publics et privés, désireux de structurer, d'autonomiser et de pérenniser une initiative au sein d'une ASBL, répondant davantage au besoin d'une méthodologie d'apprentissage

adaptée aux publics concernés.

- Participation à la sous-commission Mobilité Charleroi coordonnée par le CSEF (Comité sub-régional de l'emploi et de la formation de Charleroi) dans le cadre de la mise en place de trois ateliers de travail. Cette sous-commission a pour objectifs de répertorier les initiatives existantes sur la région de Charleroi en matière de mobilité et d'analyser, rechercher et développer de nouvelles initiatives;
- Organisation de formations visant l'accompagnement à et dans l'emploi des demandeurs d'emploi étrangers ou d'origine étrangère, telles que:
 - ✓ Organisation Formation de CV numérique et e-mail;
 - ✓ Triangulation et coaching du public cible concernant les TPE et asbl;
 - ✓ Formation juridique du public cible concernant les TPE et asbl;
 - ✓ Formation gestion du public cible concernant les TPE et asbl;
 - ✓ Formation environnement social et économique;
 - ✓ Formation coaching en matière d'ISP;
 - ✓ Formation à l'apprentissage au permis de conduire théorique;
 - ✓ Formation à l'apprentissage au permis de conduire pratique;
 - ✓ Soutien en matière d'auto-crédation d'activités économiques.

Les formations sont élaborées en partenariat et répondent à certains objectifs dont:

- La lutte contre la fracture numérique en matière d'insertion socioprofessionnelle;
- La contribution à l'insertion professionnelle des publics fragilisés dans le cadre de l'autocrédation d'activités économiques, tant dans le champ économique qu'associatif;
- La mise sur pied d'initiatives favorisant l'insertion sociale et professionnelle de nos publics.

Les intitulés des formations sont:

- « Full Job/CV numérique »,
- « Auto-crédation d'emploi »
- « Coaching »
- « Permis théorique »
- « Permis pratique »
- « Gestion et création d'asbl »

Les contenus et l'opérationnalisation, sont, pour ce qui est de:

Full Job/CV numérique:

- La mise au point de capsules vidéo à poster sur le net, avec commentaires, visant la valorisation des compétences à des employeurs potentiels par la mise en ligne de C.V.;
- Des séances de formation à partir de groupes de 5 personnes, qui se déclinera en 4h de formation de groupe, dont 2h en travail individuel et d'enregistrement.

Auto-crédation d'emploi:

- La mise au point, mise en forme et édition de capsules vidéo, avec pour objectif la mise en valeur des initiatives d'auto-crédation d'emploi, des services proposés et des réalisations concrètes.
- Des séances de formation individuelle en séquences de 180 à 380 secondes, établie sur base du projet du bénéficiaire;
- Cette formation visera la valorisation du parcours de la personne et l'aboutissement de son projet en matière d'auto-crédation d'emploi;
- Elle soutient et fait émerger l'envie d'entreprendre à toute personne désirant créer son activité.

Coaching:

- Amener la personne à disposer de capacités lui permettant de faire un bilan sur ses valeurs, freins, moteurs, forces, faiblesses et de son image;
- Les outils pédagogiques utilisés amènent la personne à prendre conscience de ses savoir-faire et savoir-être;
- Sept modules de 30 heures.

Permis théorique:

- Permettre aux personnes d'acquérir les connaissances liées à la théorie du permis de conduire et de passer l'examen, étape indispensable à l'obtention du permis pratique;
- Six modules de 60 heures.

Permis pratique:

- Apprentissage à la conduite automobile et citoyenne;
- Sensibilisation aux coûts liés à l'acquisition d'un véhicule;
- Formation individuelle et collective de 32 heures.

Gestion et création d'asbl:

- Le participant sera capable de définir et de créer son projet professionnel en matière de création et de gestion d'asbl et/ou de la faire évoluer sur base de critères établis par la législation;
- Deux modules de 30 heures.

Projets partenariaux en matière d'insertion socioprofessionnelle:

Accueil et décentralisation d'une permanence au sein du CRIC, initiée par la MIREC (Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi), en matière de recherche d'emplois et/ou de formations, à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Cette permanence s'organise à raison d'une fois tous les quinze jours.

Interprétariat social:

Participation aux activités de l'asbl Setis wallon « Service d'interprétariat et traduction en milieu social » en Belgique francophone.

Dans le cadre du PLI et d'une journée de présentation de « Dispositifs spécifiques en matière d'accueil et d'accompagnement des populations étrangères », présentation du Dispositif d'Interprétariat social - Setis wallon « Service d'interprétariat et traduction en milieu social » en Belgique francophone et des modalités de collaboration sur le territoire couvert par le CRIC, en collaboration avec le CeRaic (membre du Setis wallon).

Perspectives 2012: renforcement de l'offre d'interprétariat social au niveau local et auprès des initiatives portées par les PCS intéressés.

FLE-ALPHA:

« Formation français pour primo-arrivants »

Diffusion d'informations relatives au projet de « Formation français primo-arrivants », en collaboration avec le CIFOP, formation s'adressant à un public non francophone, diplômé au minimum de l'enseignement secondaire supérieur ayant une connaissance moyenne du français et souhaitant rejoindre le marché de l'emploi ou une formation et articulation des formations FSE du CRIC par une information de sensibilisation.

Cette formation s'adresse à la population primo-arrivante, diplômée qui pourrait plus rapidement trouver un emploi ou s'intégrer en Belgique moyennant une formation adaptée comme la nôtre.

Les objectifs de cette sensibilisation sont:

- L'orientation de nos publics en matière de FLE;
- L'inscription de nos publics dans une filière de formation;
- Le renforcement de nos actions partenariales en matière d'ISP.

Perspectives 2012:

- Promotion et diffusion de « Tables de conversation » mises en place par le FOREM et destinées à un public maîtrisant bien l'oral;
- Consolidation de la Corflec par l'élargissement du partenariat par la participation active des services publics en l'occurrence l'échevinat de l'éducation, de la jeunesse et de la formation et le FOREM. Les objectifs de cet élargissement contribueront à l'amélioration de l'offre de services en matière d'identification de besoins des publics et d'orientation des publics.

Lutte contre les discriminations à l'embauche:

- Redynamisation des acteurs locaux, régionaux et fédéraux impliqués en matière d'insertion socioprofessionnelle et de lutte contre les discriminations à l'embauche;
- Consolidation du « Dispositif d'Insertion socioprofessionnelle », mis sur pied en collaboration avec les opérateurs locaux, actifs sur des aspects spécifiques liés à l'insertion sociale et professionnelle, et développant des initiatives auprès des populations étrangères;

- Participation au groupe de concertation intercentres « ISP ».

Equivalence des diplômes:

- Actualisation de la brochure d'informations vulgarisées sur la procédure d'équivalence des diplômes en Communauté française – Etudes secondaires, dans le cadre d'un travail intercentres et en partenariat avec la Direction de l'enseignement supérieur de la Communauté française;
- Sur base d'un site réalisé par la Direction de l'enseignement supérieur de la Communauté française, travail en intercentres pour l'élaboration d'une brochure relative aux études supérieures et universitaires, inspirée de la brochure d'informations vulgarisées sur la procédure d'équivalence des diplômes en Communauté française – Etudes secondaires, dans le cadre d'un travail inter-centres et la Direction de l'enseignement supérieur de la Communauté française;
- Identification et évaluation de l'offre de service de première ligne en matière d'équivalence de diplômes, existante sur le territoire couvert par le CRIC.

4. Communication et diffusion

a. Outils de communication du CRIC

Communication externe:

- Conception et diffusion d'outils de communication externe pour le CRIC (triptyque, roll-up, panneaux signalétiques...);
- Conception d'outils de communication externe: présentations flash/PowerPoint du CRIC pour les conférences;
- Conception d'un stand CRIC « clés en main »;
- Finalisation de la mise à jour du site web du CRIC;
- Réalisation et diffusion de la revue « ID »;
- Revue de presse du CRIC;
- Développement des relations presse et du fichier de contacts presse;
- Conception et gestion d'une page Facebook CRIC.

Communication interne:

- Conception d'un outil interne au service de l'accompagnement des projets, basé sur de fiches signalétiques et pédagogiques;
- Gestion du calendrier des actions/plans annuels des manifestations du CRIC et de son réseau (outil de communication interne et externe permettant de mieux planifier nos actions);
- Stockage et gestion des photographies prises par le service communication;
- Conception d'un outil de base de données interne au CRIC;
- Conception d'une revue de presse électronique au bénéfice de l'équipe CRIC.

b. Graphisme

- Mise à jour des outils et documents réalisés par le CRIC;
- Conception du logo de la plateforme sociojuridique.

c. Diffusion

- Diffusion du « Guide des opérateurs de formation en FLE sur Charleroi Sud Hainaut » et mise en ligne de celui-ci sur le site du CRIC;
- Diffusion d'initiatives menées par les opérateurs locaux;
- Diffusion d'un répertoire réactualisé de statistiques démographiques relatives aux populations étrangères du territoire couvert par le CRIC, conçu et élaboré par le CRIC en 2009;
- Diffusion d'un guide d'utilisation du CD-Rom « Citoyenneté et Dialogue » et relance de la promotion de l'outil;
- Diffusion du Cd-rom intitulé « Citoyenneté et Dialogue », 8e édition, relatif à la sensibilisation à la citoyenneté;
- Diffusion de la Campagne « Ruban blanc », visant la lutte contre les violences conjugales;

- Diffusion, mobilisation et mise à disposition de places gratuites de spectacles auprès de notre réseau, dans le cadre d'initiatives culturelles menées par les opérateurs locaux;
- Collaboration avec des universités et diffusion des résultats, dans le cadre d'études nécessitant la mobilisation et la constitution de groupes focus;
- Sélection d'articles et diffusion d'une revue de presse thématique;
- Diffusion du CD-Rom boîte à outils MENA;
- Diffusion des outils de la campagne pour les élections communales 2012;
- Création d'outils dans le cadre de la campagne des élections communales 2012.

d. Accompagnement en communication des associations

- Adaptation de l'offre de services auprès des associations et opérateurs du réseau (formulaire de demande de service, modèles de documents, didacticiel/mode d'emploi de la communication des associations);
- Accompagnement technique et méthodologique en matière de communication (graphisme, relation presse et diffusion dans nos médias) au service de la professionnalisation des acteurs du réseau.

5. Communication intercentres

- Coordination du groupe intercentres « Communication » et élaboration d'une stratégie et d'outils communs de communication;
- Planification de la campagne pour le vote des étrangers aux élections communales 2012.

6. Rencontres thématiques

Organisation de rencontres thématiques sur les thèmes suivants

- Santé et immigration;
- Education et scolarité;
- Jeunesse;
- Primo-arrivants et citoyenneté;
- Démocratie multiculturelle.

a. Vidéos

Mise en ligne hebdomadaire d'une vidéo au service de la valorisation d'initiatives portées par des opérateurs locaux actifs en matière d'intégration et des initiatives du CRIC .

7. Accompagnement d'initiatives locales

L'accompagnement d'initiatives vise à renforcer la dynamique associative existante, par le développement d'un travail de proximité auprès d'associations constituées ou en voie de l'être.

Le département « Accompagnement des initiatives locales » joue un rôle d'interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local, notamment par sa participation aux plans de cohésion sociale et au plan local d'intégration.

L'accompagnement se traduit par des aspects pédagogiques, logistiques et comptables; l'accompagnement comptable se traduira, au sein du CRIC, par un renforcement de l'offre de service auprès des opérateurs locaux. A cet effet, une journée de formation au bénéfice des opérateurs locaux sera organisée en collaboration avec l'administration de la Région wallonne.

L'accompagnement se fera de manière concertée avec les autorités subsidiaires, afin de faire bénéficier les associations d'un encadrement optimal.

L'année 2012 sera consacrée également à la thématique de l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants. Le plan de travail sera établi de la sorte:

- L'identification du concept de primo-arrivant;
- L'identification des opérateurs actifs en la matière;
- La formation des opérateurs sur les aspects liés à cette approche;

- La création d'une dynamique et de synergies entre porteurs de projets.

8. Sensibilisation interculturelle

- Interventions auprès d'établissements scolaires de niveaux secondaire, supérieur et de Promotion sociale (A.S, éducateurs, etc...);
- Identification de partenaires potentiels issus des communautés étrangères, intéressés par une collaboration;
- Présence d'un stand CRIC lors de manifestations visant la sensibilisation interculturelle;
- Diffusion des initiatives portées par le CRIC et les partenaires du réseau auprès du réseau.
- Organisation d'une journée interculturelle en collaboration avec le Bois du Cazier au bénéfice des opérateurs de première ligne actifs dans cette matière;
- Collaborations ponctuelles et à la demande d'opérateurs en charge de développer des initiatives en matière de sensibilisation interculturelle;
- Soutien méthodologique et partenarial dans le cadre d'événements portés par notre réseau et promotion de ceux-ci:
 - ✓ Fête des enfants (avril);
 - ✓ Fête du printemps (mai);
 - ✓ Semaine de la solidarité internationale de Charleroi (mars);
 - ✓ Fête interculturelle de Châtelet (mai)

9. Formation

a. « Diversité culturelle »

Formation à la diversité et à l'interculturalité destinée

- A tout public concerné de près ou de loin par les réalités des populations migrantes;
- Aux opérateurs actifs au sein du réseau CRIC et impliqués dans le cadre du Plan Local d'Intégration développé par le CRIC;
- Aux acteurs sociaux impliqués dans les PCS;
- Aux stagiaires des opérateurs de notre réseau.

b. Insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère

Formation « Insertion professionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère » destinée aux opérateurs sociaux impliqués en matière d'insertion professionnelle des personnes étrangères, plus particulièrement sur les aspects en lien avec la recherche d'un emploi, la formation, le marché de l'emploi, l'équivalence de diplômes.

10. Outils pédagogiques

a. Centre de documentation

- L'année 2012 sera consacrée à la poursuite du travail de concertation avec les autres CRI, à l'élaboration de dossiers thématiques, à la récolte de statistiques démographiques liées à l'intégration, l'emploi...
- Actualisation et encodage des données du Centre de documentation du CRIC destinées aux publics demandeurs;
- Relance et redynamisation du Centre de documentation du CRIC;
- Collaborations avec les bibliothèques et les centres de documentation de la région;
- Accueil et accompagnement d'étudiants dans le cadre de leurs recherches de documentation;
- Soutien aux actions du CRIC telles que les rencontres thématiques, les formations etc. par la création de dossiers pédagogiques, la mise à disposition de publications et outils pédagogiques...

b. Elaboration et conception d'outils

- Statistiques démographiques: réactualisation, promotion et diffusion du répertoire (CD-Rom et version papier) de statistiques démographiques relatif aux populations étrangères du territoire couvert par le CRIC;
- « Ma douleur, sa liberté » renommé GENOS:La mallette pédagogique « GENOS, de la mémoire du génocide à la construction des Droits de l'Homme ». Cet outil comprend un DVD, une brochure ainsi que des fiches pédagogiques. Le CRIC agit comme coordinateur et promoteur de ce projet pédagogique en partenariat avec Annoncer la Couleur (Hainaut) et Média Animation. En 2012, le projet se poursuit avec l'organisation de formations et la diffusion de l'outil;
- Finalisation du CD-Rom boîte à outils MENA;
- Mise à jour du CD-Rom « La condition de la femme du XIX au XXI^e siècle »;
- Mise à jour du CD-Rom « Citoyenneté et Dialogue ».

c. Diffusion d'outils pédagogiques

Organisation d'une journée de présentation des différents outils pédagogiques développés par le CRIC (voir diffusion).

11. Culture

a. Au fil de la diversité

- Action partenariale avec le Centre Culturel Régional de Charleroi, le PBA et l'Eden;
- Diffusion de spectacles et animations autour de ceux-ci (« Cincalli » et « l'Insoumise »);
- Soutien et collaboration en matière de diffusion et mobilisation de notre réseau;
- Présence et participation lors de débats thématiques, relatifs à l'immigration;
- Identification de personnes ressources dans le cadre de l'animation des débats;
- Projet partenarial initié par le CRIC « Collecte de la mémoire de l'immigration ».

b. Journées pédagogiques

Organisation de journées pédagogiques, à Bruxelles et Charleroi, destinées à des acteurs sociaux de première ligne visant la sensibilisation au respect des différences et des cultures, par une approche artistique (ex. SESAME).

c. « Elles tissent la toile »

- Mobilisation des acteurs sociaux actifs auprès de nos publics, dans le cadre d'une initiative intitulée « Elles tissent la toile », initiative portée par des mouvements féminins, tels que les FPS, le CFFB etc (mars 2012).
- Diffusion de l'initiative.

12. Développement d'un Plan Local d'Intégration

Dans le cadre du Plan Local d'Intégration, inscrit dans le cadre du Contrat d'Avenir wallon, du PST3 - Inclusion sociale, qui a vu le jour en 2008, et des missions confiées par la Région wallonne aux Centres régionaux d'intégration, nous confirmerons et développerons les actions entreprises et veillerons en 2012 à :

- Favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, en mettant en évidence leurs besoins spécifiques, mais aussi la stratégie à mener pour mieux les rencontrer;
- Contribuer au développement des partenariats et du travail en réseau;
- Préciser la place et les actions de chacun pour une meilleure coordination, une plus grande cohérence et une optimisation de l'utilisation des moyens disponibles;
- Assurer un suivi quant aux initiatives s'inscrivant dans la dynamique du PLI, à savoir:
 - ✓ Sensibilisation et formation à l'interculturalité des acteurs de terrain;
 - ✓ Diffusion des offres de formations destinées aux personnes étrangères ou d'origine étrangère;

- ✓ Dans le cadre du comité après régularisation : consolidation du partenariat avec le CIRE et les opérateurs locaux afin d'assurer le suivi de l'opération de régularisation et développement de l'offre de services en matière d'information, consolidation de l'aide et de l'accompagnement sociojuridiques par la poursuite de la permanence de l'asbl Droits Quotidiens et du service sociojuridique du CRIC chargé d'assurer un travail de première et de deuxième lignes en la matière ;
- ✓ Comité de vigilance Egalité des chances ;
- ✓ Concertation relative au « dispositif d'accueil des primo-arrivants » ;
- ✓ Interprétariat social au service du travail social de terrain ;
- ✓ Formation à l'élaboration et à l'évaluation de projets.

A cet effet, nous aurons recours aux outils méthodologiques mis en place en 2008 par le CRIC, tels que la GAPE ainsi que le « Baromètre de l'intégration » visant quant à lui à évaluer quantitativement et qualitativement les actions mises en œuvre dans le PLI et interpellier les autorités compétentes par rapport aux besoins spécifiques identifiés et/ou à identifier des personnes étrangères ou d'origine étrangère et des actions à développer pour répondre à ceux-ci. L'année 2012 sera consacrée, par le truchement du Comité d'accompagnement, à la réactualisation des objectifs du PLI en fonction des actions entreprises et des nouveaux besoins et la redéfinition des actions, des critères et indicateurs d'évaluation. Priorité sera donnée aux initiatives visant la sensibilisation à la participation citoyenne et démocratique, à savoir les élections communales 2012 et le Dispositif d'Accueil des Primo-Arrivants (DAPA).

13. Initiatives menées dans le cadre du co-développement

- Participation aux réunions de Concertation wallonne pour le co-développement ;
- Collaboration en matière d'accompagnement d'initiatives locales actives en matière de co-développement ;
- Participation aux initiatives menées dans le cadre de la plateforme « Eunomad » ;
- Accompagnement et promotion dans le cadre de la semaine du commerce équitable (octobre 2012) et de la semaine de la solidarité internationale du CWBCI (mars 2012) ;
- Organisation d'une journée de présentation de l'appel à projets à l'attention des OSIM (organisations de solidarité internationale issues de l'immigration) financés par WBI (Wallonie Bruxelles International), assurée par la CASIW (Cellule d'appui du WBI).

14. Concertation intercentres

Thèmes :

- Communication
- Insertion socioprofessionnelle (ISP)
- PLI
- AIL
- Accueil des primo-arrivants
- 3e âge de l'immigration
- FLE
- Formations
- Documentation
- Diversité

Actions transrégionales :

A définir selon les priorités qui seront identifiées par chaque groupe de travail intercentres.

- Communication : coordination du groupe de travail intercentres et élaboration d'une stratégie et d'outils communs de communication ;
- Accès à l'emploi (ISP) : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le CAI ;
- PLI : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le CRIPEL ;
- AIL : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le CAI ;

- Accueil des primo-arrivants: participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le CE-RAIC;
- Troisième âge de l'immigration: participation au groupe de travail intercentres coordonné par le CIMB;
- FLE: participation au groupe de travail intercentres coordonné par le CIMB;
- Formation: participation au groupe de travail intercentres coordonné par le CRIPEL;
- Documentation: participation au groupe de travail intercentres coordonné par le CIMB;

15. Transnational

MARS – Média & Anti-Racisme dans le Sport: participation à un échange européen (octobre/novembre 2012):

- le Conseil de l'Europe propose aux participant(e)s un soutien financier et logistique permettant de voyager et de travailler avec un(e) collègue européen(ne) autour d'un échange de travail de 10 jours au total.
- Le projet envisagé est la réalisation d'une vidéo pédagogique (d'environ 8 minutes) portant sur les stéréotypes dans le milieu sportif sur base d'un focus groupe. L'échange envisagé s'appuierait sur l'expertise d'un Docteur en sociologie du Sport spécialisé sur les questions de racisme à l'université de Leeds (Grande-Bretagne). Le CRIC propose son expertise en matière de communication.
- À cette première phase du projet pourrait suivre l'organisation d'un focus groupe à Charleroi sur base du réseau d'associations du CRIC.
- Mise à disposition d'un outil pour sensibiliser aux stéréotypes dont sont victimes les personnes étrangères et d'origine étrangère;
- Participation à un réseau européen de professionnels des médias et de la communication contre le racisme et pour le dialogue interculturel.



Centre Régional d'Intégration de Charleroi

Rue Hanoteau, 23

6060 Gilly

Tél : 071/20 98 60

info@criccharleroi.be

www.criccharleroi.be



Wallonie

Avec le soutien du Fonds social européen, de la Wallonie, de la Province de Hainaut, du FIPI, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Presles, Châtelet, Courcelles, Farcennes, Fontaine l'Evêque, Fleurus, Les Bons Villers, Pont-à-Celles.

